



LA ZONE EURO DANS LA TOURMENTE FINAN-

QUEL IMPACT SUR L'ALGÉRIE ?

page 5

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 1471 Lundi 16 janvier 2012 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

MEHAL RÉAGIT AUX DÉCLARATIONS DU PRÉSIDENT DE LA CNCPDPH

«Ksentini veut se faire un peu de publicité»

page 4

ILS DÉNONCENT LEUR MARGINALISATION

LE RAS-LE-BOL DES ARCHITECTES

Lire en page 3



LEADERSHIP DE LA MOUVANCE ISLAMISTE



Vers un duel Djaballah - Soltani

Lire en page 5

FACE À L'INDIFFÉRENCE DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

Les corps communs reconduisent leur grève

Les corps communs de l'Éducation nationale, affiliés au Syndicat national des travailleurs de l'éducation (SNTE) ont décidé de reconduire, aujourd'hui, leur grève pour une semaine supplémentaire, en l'absence d'une réponse favorable à leurs doléances. Un autre débrayage de sept jours qui plonge cette corporation dans l'incertitude après le refus signifié par le ministère de tutelle de satisfaire l'une de leurs plus importantes revendications, à savoir les intégrer dans le corps de l'Éducation avec le même statut que les autres corporations.

Lire en page 5

BOUMERDÈS



Les transporteurs en grève illimitée

Lire en page 5



M'SILA

Plus de 300 établissements primaires sans chauffage

Page 5



22

candidats à l'émigration clandestine ont été interceptés tôt samedi, au large de Annaba, par une patrouille de gardes-côtes, indique la Protection civile.

125

micro-entreprises ont été montées en 2011 dans la wilaya d'El Bayadh à la faveur du dispositif de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej), a-t-on indiqué auprès de l'antenne locale de l'agence.

50

personnes ont péri et plus d'une centaine d'autres ont été blessées dans l'attentat à l'explosif perpétré samedi près de Bassorah, dans le sud de l'Irak, a-t-on indiqué de source médicale dans un nouveau bilan.

Ghozali veut suffisamment de temps

Le président du parti du Front démocratique non agréé, Sid-Ahmed Ghozali, a estimé nécessaire de donner "suffisamment" de temps aux nouveaux partis pour se préparer aux prochaines législatives. Invité samedi de l'émission "Akthar min midjhar" de la chaîne 1 de la Radio nationale, M. Ghozali a jugé que les trois mois qui restent avant les prochaines élections étaient "insuffisants" pour se préparer à cette échéance, soulignant que le meilleur garant pour le succès de ce rendez-vous électoral était de "donner suffisamment de temps aux nouveaux partis pour s'organiser".

Le président du Front démocratique qui a critiqué les réformes politiques a estimé que la priorité dans l'étape actuelle était la "lutte contre le chômage, la pauvreté et



la corruption" tout en s'ouvrant sur la réalité des citoyens et de faire un bon diagnostic de la situation actuelle afin que "nous puissions éviter les soulèvements populaires ayant secoué le Monde arabe". L'Algérie avait entamé des réformes politiques en 1989 à travers l'amendement de la Constitution et la promulgation de lois relatives à l'exercice démocratique et le pluralisme politique, a-t-il rappelé. Par ailleurs, il a précisé que le Front démocratique "n'est pas concerné" par la nouvelle loi sur les partis car, selon lui, le parti est "agréé conformément à l'ancienne loi" ajoutant que sa formation politique "ne suivra pas les démarches relatives à la demande d'agrément prévues par la nouvelle loi sur les partis".

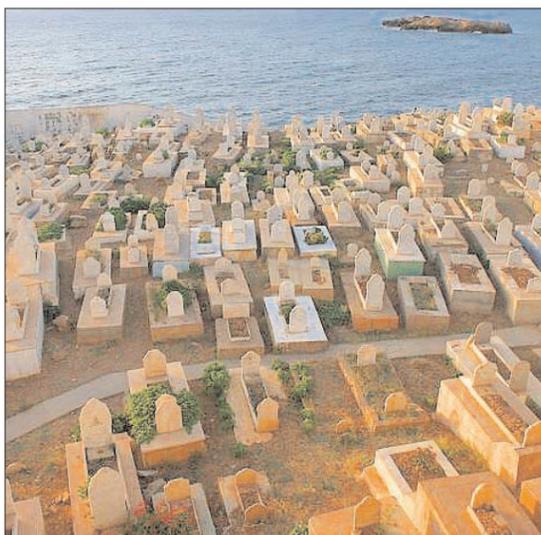
Bientôt une banque postale...

Le projet de création d'une banque postale est actuellement à l'étude, a indiqué samedi à Alger, le ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, Moussa Benhamadi. Le projet de banque postale est examiné par le gouvernement, a précisé M. Benhamadi lors d'un point de presse, à l'occasion de la célébration du 10e anniversaire de la création de l'EPIC Algérie Poste et l'inauguration officielle du nouveau siège de l'entreprise. Soulignant l'importance de ce projet qui sera "utile au citoyen", il a précisé que la création de cette banque doit répondre à plusieurs conditions relatives à la loi des transactions, la loi commerciale et moné-

taire. Dans le même contexte, évoquant la question de liquidité, le ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication a indiqué que "2.500 milliards de dinars en liquide sont sortis des bureaux de poste en 2011", rappelant, à cet égard, les efforts déployés par son secteur pour parer au problème de manque de liquidité. Par ailleurs, dans le cadre du programme de développement pour l'année 2012, Algérie Poste compte réaliser la construction de 60 bureaux de poste, l'acquisition et l'aménagement de 35 locaux en bureaux de poste, outre la réhabilitation de 208 bureaux de poste.



Un site internet pour les cimetières



Un site internet réservé aux cimetières de la ville d'Oran sera mis en service en mars prochain afin de permettre aux citoyens de connaître facilement la date et les lieux d'enterrement de leurs proches, a-t-on annoncé auprès de la régie communale autonome des pompes funèbres. S'insérant dans le cadre du projet d'informatisation de la gestion funèbre, ce site comporte des données portant les noms des personnes décédées, le numéro de l'acte de décès, les dates d'enterrement et détermine le cimetière et le lieu de sépulture de manière précise, a-t-on ajouté. Les citoyens seront en mesure, grâce à la conception des cimetières indiqués sur le site, d'effectuer

des visites virtuelles pour voir le lieu de sépulture de leurs proches. A noter que la régie communale autonome des pompes funèbres gère quatre cimetières à Oran, à savoir ceux de Ain El Beïda, El Melhé, Moul Doumaet "Sidi El Ghrib" ainsi que le cimetière chrétien Tamzougha à haï El Hamri. D'autre part, la régie envisage d'équiper le cimetière de Ain El Beïda, le plus grand dans la wilaya d'Oran abritant 1,2 million de tombes, ainsi que le cimetière chrétien, de deux écrans pour permettre aux visiteurs de bien situer les sépultures de leurs proches. Cette opération sera généralisée aux autres cimetières de la ville, selon le responsable de la régie.

Une application à reconnaissance faciale

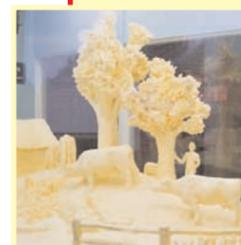


Bientôt, la marque à la pomme devrait elle aussi se doter d'une nouvelle application à reconnaissance faciale destinée à lutter contre le vol de smartphones en permettant l'accès aux fonctions de l'appareil grâce à votre visage.

Pour avoir accès aux fonctionnalités de votre iPhone, il n'y aura plus besoin de taper un code. Il suffira pour les utilisateurs de montrer leur visage à l'appareil pour que celui-ci les reconnaisse instantanément. Cette application, déjà disponible sur plateforme Android manquait jusqu'ici cruellement sur l'iOS. Un oubli qui va donc être corrigé par Apple, qui s'aligne ainsi sur la concurrence en permettant d'offrir une plus grande sécurité de leurs données aux utilisateurs.

Lors de l'utilisation de l'appli FaceUnlock, ceux-ci seront ainsi invités à prendre une photo de leur visage et créer un mot de passe pour qu'ensuite, lors de chaque mise en veille de l'appareil, ils puissent passer leur figure devant la caméra afin que le smartphone les reconnaisse et laisse le libre accès aux fonctionnalités. Encore en développement, FaceUnlock ne devrait être soumis à la validation de l'AppStore que dans quelques semaines. Le temps pour Apple de roder encore un peu sa nouvelle application pour répondre entièrement à la satisfaction de ses utilisateurs.

Une sculpture de... beurre



Le 5 janvier dernier, la pièce maîtresse de la grande foire agricole annuelle de Pennsylvanie a été révélée. Il s'agit d'une sculpture réalisée par l'artiste Jim Victor avec 453 kg de beurre.

Le 5 janvier, à Harrisburg en

Pennsylvanie, une sculpture en beurre a été dévoilée pour annoncer l'ouverture prochaine de la grande foire agricole annuelle de la région. Pour réaliser cette sculpture, il a fallu près de 453 kilos de beurre à Jim Victor ainsi qu'une bonne dose de patience.

L'agence PR Newswire révèle qu'il a commencé à travailler sur sa sculpture grande nature à la mi-décembre pour qu'elle soit prête à temps. Il faut savoir qu'aux États-Unis, le Pennsylvania Farm Show est un événement national. Le gouverneur Jim Cawley présent à cette inauguration a même précisé que le thème de cette sculpture faisait partie des secrets les mieux gardés de l'État. Pour la 96e édition de cette foire agricole, le sculpteur Jim Victor a donc réalisé une oeuvre riche en histoire qui rend hommage à l'association équitale du pays ainsi qu'à le club 4-H qui soutient l'intégration des jeunes dans le milieu agricole. La foire accueille plus de 10.000 exposants selon une organisation bien huilée. Les festivités durent du 7 au 14 janvier, et à la fin de cet événement, la sculpture sera vendue à un fermier et servira à produire de l'électricité.

D
I
X
I
T

Djamel Ould Abbès :



«L'Algérie est disponible à apporter toute coopération et expertise requises en vue de contribuer à l'amélioration des capacités au niveau des pays de la région (...) pour la prise en charge du cancer, l'Algérie dispose d'un plan cancer pour lequel l'État est déterminé à mettre les moyens. Outre les nombreux services spécialisés des hôpitaux, il existe 7 centres dédiés à la lutte contre la maladie (CAC). Ces centres sont dotés d'équipements modernes, notamment les accélérateurs linéaires. 15 nouveaux CAC seront réceptionnés à l'horizon 2014, portant à 22 leur nombre total. En matière d'accompagnement des malades, des cellules d'orientation et d'accompagnement ont été mises en place dans les 48 wilayas du pays.»

ILS DÉNONCENT LEUR MARGINALISATION

Le ras-le-bol des architectes

«Si les architectes algériens ne sont pas capables de réaliser des logements sociaux, que peuvent-ils réaliser alors ? Comment des bureaux d'études étrangers peuvent-ils prendre une part des grands projets de construction en Algérie alors que moult architectes algériens se roulent les pouces ? Faute de moyens dans plusieurs cas non pas faute de compétences...», autant de points soulevés, hier à Alger, par l'Ordre des architectes.

PAR AHMED BOUARABA

Son président, Othmane Touileb, accompagné du secrétaire général du Conseil national de l'ordre des architectes (CNOA), Djamel Djemai et d'autres responsables des conseils locaux (CLOA) a animé une conférence de presse pour notamment dénoncer ce qu'il qualifie de «confusion» de la part du ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme (MHU).

Les intervenants seront unanimes pour affirmer ceci : « Nous n'appelons pas à fermer nos frontières aux compétences internationales mais nous exigeons que celles-ci ne doivent être sollicitées que pour les projets d'envergure internationale. » « Nous acceptons l'apport des étrangers dans les grands projets, vu leurs expériences et savoir-faire, par contre nous pouvons nous-mêmes réaliser des logements sociaux », dira



Othmane Touileb.

un responsable du CLOA de Constantine. Les intervenants déplorent le fait que « la réalisation par des bureaux d'études étrangers de ces projets est une violation du décret 94-07 relatif à la production architecturale et l'exercice de la profession d'architecte ». Imputant la responsabilité de cette « confusion » au MHU, le CNOA dénonce une note ministérielle, datée du 25 mars 2011, dont nous détenons une copie, dans laquelle les directeurs de wilaya de l'urbanisme sont instruits de délivrer « une autorisation ponctuelle au profit des organismes

étrangers pour l'exercice de la profession d'architecte ». « Si le drame de Boumerdès se reproduit, nous, conseil national de l'Ordre des architectes, ne connaissons pas les architectes qui sont derrière ces BET », dit-on. En tant que personne physique, les architectes étrangers peuvent exercer en Algérie, à condition de passer par le CNOA. Condition non respectée dans plusieurs cas dénoncent les intervenants. L'autre incohérence signalée, c'est que les Assises de l'urbanisme se sont tenues sans l'Ordre des architectes.

Notons qu'au moment où le CNOA animait sa conférence, le ministre de l'Habitat, Noureddine Moussa était en réunion avec les cadres de son secteur. Interrogé par la presse à l'issue de cette rencontre, le ministre a déclaré : « Les membres du CNOA doivent d'abord régler leurs problèmes internes ».

M. Moussa parlait du litige par rapport à la présidence du CNOA. Cette déclaration n'a pas été du goût du CNOA qui dit : « C'est aussi son problème, lui qui est le 14e membre du Conseil national. Il aurait dû regrouper les différentes parties autour d'une table pour trouver une solution à ce litige ». Pour preuve, souligne-t-on, « depuis l'installation de l'actuel conseil, en 2008, le ministre n'a jamais invité le CNOA à additionné l'expérience de ses architectes à la volonté politique. D'ailleurs le Conseil national de l'ordre des architectes a été marginalisé et n'a pas même pas pris part aux Assises nationales de l'urbanisme », poursuit un autre responsable.

Les architectes envisagent d'organiser une marche le 29 janvier

Au cours de cette rencontre, les membres du CNOA, du CLOA ainsi que ceux du Conseil des sages ont lancé un ultime cri de détresse avant, disent-ils, de passer à l'acte. « Le CNOA envisage d'organiser une marche le 29 janvier vers la chefferie du Gouvernement », dira M. Belahcène, ancien président du CNOA, actuellement directeur administratif au sein de la corporation.

Concernant le nombre des « manifestants » il dira : « Le nombre des architectes légalement agréés est de 12.000 ». Une fois arrivés à El Mouradia, les architectes devraient remettre une lettre au président de la République par laquelle ils l'inviteront à placer directement le CNOA sous sa houlette ou celle du Premier ministre. Les intervenants ont tenu à expliquer que cette marche, initiée par les architectes, est accompagnée par le CNOA. Les architectes se disent convaincus de la réussite de cette marche « pacifique ». « Nous allons prouver à la société que nous sommes des architectes et donc avons de l'imagination et nous allons ainsi utiliser nos ressources ! », conclut le responsable de Constantine. **A. B.**

ATTEINDRE L'OBJECTIF DE 1,2 MILLION DE LOGEMENTS EN 2014

Vers une accélération de la cadence

PAR INES AMROUDE

L'accroissement de la capacité de réalisation de logements en Algérie à 270.000 unités par an permettra d'atteindre l'objectif assigné au secteur de livrer 1,2 million de logements à fin 2014, a estimé dimanche le ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme, Noureddine Moussa.

« Nous observons actuellement une cadence de réalisation intéressante. Elle s'améliore. Mais, nous devons atteindre le rythme de 270.000 logements par an pour être au rendez vous de 2014 », a-t-il souligné lors d'une réunion avec les cadres du secteur, rapporte l'APS.

La capacité actuelle de réalisation de logements en Algérie est d'environ 250.000 unités par an. Selon le ministre, 325.000 logements ont été mis en chantier en 2011 et 213.000 autres livrés durant la même année. Ces logements livrés se répartissent en 72.000 logements publics locatifs (LPL, 34%), 28.000 logements promotionnels aidés (LPA, 13%), 67.000 logements ruraux (31%) et 46.000 représentant d'autres types d'offres (22%). Depuis 2010, 404.000 logements ont été livrés et 652.000 autres sont en cours de réalisation, selon le ministre.

En 2012, ce sont 270.000 logements qui seront livrés dont 84.000 de type logements publics locatifs (LPL), 50.000 logements promotionnels aidés (LPA) et 120.000 logements ruraux, ainsi que 16.000 unités des autres types d'offres.

Durant la même année, 300.000 logements seront lancés dont 177.000 de type LPA, 110.000 logements ruraux et 13.000 d'autres types d'offres.

En outre, l'année 2012 verra la réception de certains groupements d'habitation.

« Nous avons demandé aux autorités des agglomérations de moins de 5.000 habitants

d'encourager la création de groupes d'habitations de 20 à 30 constructions. L'Etat prendra en charge les VRD et l'architecture. L'opération est lancée et nous allons réceptionner les premiers groupements cette année », a-t-il fait savoir. Le secteur de l'habitat a été doté d'une enveloppe budgétaire de 4.500 milliards DA, soit 60 milliards de dollars, ce qui équivaut à près d'un cinquième du budget global du plan quinquennal 2010-2014, doté de 286 milliards de dollars, a-t-il ajouté.

Sur la base de la forte demande en logements, le programme quinquennal arrêté en 2010 à 2 millions d'unités a été augmenté de 450.000 unités en février 2010, pour totaliser 2,45 millions de logements.

Il a fait remarquer, dans ce contexte, que « l'aspect quantitatif ne doit pas nous éloigner de l'aspect qualitatif », mettant l'accent sur la nécessité de soutenir tous les intervenants dans l'opération de construction et d'améliorer les relations entre tous les acteurs pour accélérer le rythme de réalisation.

Le manque d'entreprises qualifiées pour la prise en charge de l'important programme de logements a rendu nécessaire, a-t-il dit, le recours aux entreprises étrangères. « 72.000 logements, soit 7,2% du programme total inscrit au titre du quinquennat 2005-2009 ont été réalisés par des entreprises étrangères. Pour le nouveau programme 2010-2014, 80.000 logements sont jusque-là réalisés par ces entreprises », a-t-il indiqué.

Interrogé sur un projet de logements pour les journalistes, le ministre a rappelé qu'il est en cours d'étude avec le ministère de la Communication, ajoutant que son département a pris attache avec des wilayas du centre pour trouver des assiettes de terrain pouvant accueillir un tel programme.

I. A.

SOUS LA PLUME

La colère des laissés-pour-compte

PAR SORAYA HAKIM

Le Conseil de l'ordre des architectes n'est pas content et il l'a fait savoir hier par la voix de son conseil national et des conseils locaux qui ont animé une conférence de presse pour dresser un constat amer. Ils crient à la marginalisation de la profession notamment dans les récentes assises de l'urbanisme où les architectes concernés en premier chef ont

été les laissés-pour-compte de la rencontre avec les professionnels de l'habitat et de l'urbanisme. Mieux encore, eux qui sont compétents dans le domaine des études de réalisation

sont évincés au profit de bureaux d'études étrangers au motif qu'ils ont une solide expérience. Une gifle pour ces architectes que l'on qualifie à demi-mot de bons à rien. Et dans le même ordre d'idées, le ministre de l'Habitat et de l'urbanisme a envoyé une note aux directeurs de son département ministériel leur enjoignant de délivrer des autorisations ponctuelles au profit d'organismes étrangers pour l'exercice de la profession d'architecte. Une instruction tout à fait inadéqua-

tion avec le décret 94 /07 du 18 mai 1994 qui régit la production architecturale. La théorie voudrait que ces bureaux étrangers soient sous la coupe de l'Ordre des architectes, seul organisme habilité, la pratique se fait à contrario de la législation. Signe des temps. Parlons aussi de la réalisation du million et demi de logements qui, cela dit en passant est le programme du chef de l'Etat,

les architectes en sont exclus, certains parce qu'ils viennent d'arriver tout juste sur le marché du travail, d'autres parce que le cahier des charges les exclut de fait. Les architectes ne demandent

qu'à contribuer à l'intérêt du citoyen pour peu qu'on ne les discrédite pas. C'est pourquoi ils demandent à dépendre seulement soit du Premier ministre ou encore du président de la République. Une doléance qu'ils formuleraient lors d'une marche qu'ils prévoient le 29 du mois courant. Mais alors les mois de janvier seraient-ils propices aux contestations et marches ? Chassons cette idée de nos esprits et que la raison l'emporte !

S.H.

LA ZONE EURO DANS LA TOURMENTE FINANCIÈRE

Quel impact sur l'Algérie ?

Crise économique, crise financière, les crises n'en finissent pas de secouer la vieille Europe, notamment la France. Vendredi dernier, c'est un jour de cauchemar pour ce pays et pour toute la zone euro.

PAR SADEK BELHOCINE

La France a perdu sa note financière AAA, la meilleure possible, désormais abaissée d'un cran, à AA+, avec perspective négative, a confirmé, ce vendredi 13 janvier, l'agence d'évaluation Standard and Poor's. Et ce n'est pas fini. Les 27 pays de la zone ne sont pas au bout de leur peine. La perspective négative qui est évoquée par l'agence d'évaluation Standard and Poor's signifie que cette dernière envisage de dégrader à nouveau la note à moyen terme des pays de la



zone euro particulièrement la France. La chance de dégradation en 2012 ou 2013 pour ce pays est d' "au moins une sur trois", précise l'agence. Quel

impact sur l'Algérie dont les échanges commerciaux se font dans une grande proportion avec la zone euro et particulièrement la France ? « Il faut réagir très vite », prévient l'expert consultant en économie, Abdelmalek Serrai dans un bref entretien téléphonique. L'économiste affirme que « compte tenu de l'intensité des relations économiques avec la France et également de l'interactivité bancaire, il va y avoir un impact ». Quelle est la réponse à donner à cette situation ? La première réaction est, suggère Abdelmalek Serrai « la diversification de nos échanges commerciaux ». Il faut, prévient-il également « aller très vite » dans ce sens. Il conseille de prospecter « les réseaux asiatiques et les pays du Nord de l'Europe, Suède, Danemark et l'Allemagne qui connaissent une relative stabilité financière ». Il est à souligner que l'agence de notation Standard and Poor's a maintenu le AAA de l'Allemagne, sous perspective stable, ainsi que le AAA de la Finlande qui est quant à elle sous perspective négative. L'économiste qui évalue cet impact estime que si la situation continue de se dégrader

« les banques françaises n'auront plus les mêmes moyens de financer les échanges commerciaux ». Il souligne que du fait de cette situation, « nous perdons de l'argent en raison des difficultés des banques françaises » et il y a « un risque de diminution de l'offre de certains produits notamment le blé ». Une situation qui fera, selon Abdelmalek Serrai « gonfler les factures de nos importations » qui seront toutefois allégées, si le dollar se raffermir face à l'euro. Les perspectives économiques dans un avenir proche ne sont pas bonnes pour la zone euro. Sont abaissées de deux crans les notes de l'Espagne, qui chute à un simple A avec perspective négative ; de l'Italie, à BBB+ ; du Portugal, à BB en catégorie spéculative et enfin de Chypre, qui passe à BB+ en catégorie spéculative. Sont abaissées d'un cran les notes de l'Autriche, qui tombe à AA+, de la Slovaquie, désormais notée A, de la République tchèque, notée A+, et de Malte, notée A. Tous les pays de la zone euro sont désormais en perspective négative, sauf l'Allemagne et la Slovaquie. A l'échelle mondiale, seuls treize pays, dont neuf en Europe, détiennent encore la note optimale auprès des trois grandes agences de notation. Des nouvelles qui ne sont pas réjouissantes pour l'économie nationale. Pour éviter de mauvaises surprises sur ce plan, Abdelmalek Serrai recommande « la prudence, la vigilance » et surtout qu'il est « nécessaire d'informer et de communiquer ».

S. B.

MARCHÉ DU MÉDICAMENT

380 millions de dollars d'investissements arabes en 2011

PAR LAKHDARI BRAHIM

Les investissements arabes en Algérie dans le domaine des médicaments ont atteint plus de 380 millions de dollars en 2011, a indiqué hier à Alger, le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Djamel Ould Abbès. Dans une allocution prononcée à l'ouverture d'une réunion de la Haute commission technique arabe du médicament, Ould Abbès a précisé que ces investissements représentent « 912 types de médicaments sur les 5.683 commercialisés en Algérie ». La Jordanie vient en tête des investisseurs arabes en la matière (laboratoire Hikma avec 130 millions USD), suivie de l'Arabie Saoudite (70 millions USD), les Emirats arabes unis (26 millions USD), l'Egypte (20 millions USD) et la Tunisie (10 millions USD). Le ministre de la Santé a

souligné la nécessité d'une politique arabe commune du médicament, incluant notamment l'organisation, la distribution et le contrôle de ce produit dans un espace comptant 300 millions d'habitants. Il a plaidé, dans ce cadre, pour le renforcement de la coopération au sein du monde arabe et Sud-Sud dans le domaine de la production de médicaments, à travers l'échange d'expériences. Ould Abbès a indiqué que cette coopération doit tendre vers l'objectif de diminuer les importations de médicaments et réduire la dépendance vis-à-vis de l'étranger, en encourageant, en particulier, les productions locales. Il a estimé, à cet égard, que la dépendance en matière de médicament est encore « plus dangereuse » que la dépendance alimentaire. Il a mis en exergue les efforts déployés par l'Algérie pour développer le secteur du médicament, assurer sa disponibilité aux citoyens à des prix

raisonnables et baisser ainsi la facture des importations qui s'est élevée à 2,5 milliards de dollars en 2011. Il a rappelé que l'objectif est de porter la production et la consommation du médicament générique à 70 % à l'horizon 2014. La réunion de la Haute commission technique arabe du médicament, dont les travaux se déroulent sur deux jours regroupés, outre l'Algérie, la Jordanie, la Palestine, les îles Comores, le Yémen, la Mauritanie et l'Arabie Saoudite, qui représentent les pays du Conseil de coopération du Golfe (CCG). De son côté, la représentante du département de la Santé et des aides humanitaires, responsable du secrétariat technique du Conseil arabe de la Santé, Mme Leila Nadjm a appelé à unir les efforts de coopération des pays arabes dans le domaine des médicaments pour faire face à la concurrence étrangère. Elle a évoqué, à ce propos, la déclaration du Koweït en 2009 portant sur la place allouée au secteur du médicament et les produits réactifs, les procédures d'enregistrement des médicaments de même qu'assurer la sécurité et la disponibilité de ces produits. La responsable a, en outre, rappelé les efforts déployés par la Ligue arabe dans ce domaine avec l'étude et l'élaboration de textes juridiques en matière de fabrication des médicaments, et exhorté les ministres arabes de la Santé à mettre en place un accord commun sur un dispositif de loi pour la lutte contre la commercialisation de médicaments contrefaits. Dans le même cadre, elle a indiqué que la Haute commission technique arabe du médicament a rappelé, lors de sa dernière réunion au Caire, la nécessité de prendre en considération la question de la bioéquivalence après l'enregistrement du médicament et d'accélérer les procédures communes d'enregistrement.

L. B.

Appel à enregistrer les médicaments algériens

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Djamel Ould Abbès, a invité les pays arabes à enregistrer les médicaments algériens commercialisés dans leurs marchés respectifs. « L'Algérie enregistre les médicaments étrangers commercialisés dans son marché, dont le nombre est de 5.683, et ce chiffre englobe celui des produits arabes qui est de 912 », a précisé Ould Abbès en marge de la réunion de la Haute commission technique arabe du médicament, déplorant le fait que « le médicament algérien trouve des difficultés d'enregistrement dans nombre de pays arabes ». Il a indiqué à ce propos que l'Algérie oeuvre à ce que ses produits médicamenteux soient enregistrés, appelant les pays arabes à travailler avec réciprocité avec elle en la matière. Le ministre exprimé, par ailleurs, son souhait de développer la coopération de l'Algérie avec les pays arabes, avec notamment l'exportation des médicaments algériens vers leurs marchés, soutenant que « le médicament algérien est réputé pour sa bonne qualité ». Le Groupe public algérien Sidal et des producteurs privés locaux avaient tenté auparavant de commercialiser leurs produits dans certains pays arabes mais ils se sont heurtés au problème d'enregistrement dans ces pays, a-t-on rappelé.

L. B.

PLUS DE 10% EN 2011

Croissance de la production agricole

La production agricole de l'Algérie a enregistré une croissance en volume de 10,6% en 2011, contre 8,5% en 2010, selon les chiffres communiqués, hier, par le ministère de l'Agriculture et du Développement rural.

En valeur, le taux de croissance de la production agricole devrait se situer entre 8,5 et 9% contre 6% en 2010, selon ces chiffres, non encore consolidés, annoncés par le ministre en charge du secteur, M. Rachid Benaïssa lors d'une réunion d'évaluation des contrats de performance du Renouveau agricole et rural du 4e trimestre 2011.

Selon M. Benaïssa, la valeur de la production agricole tourne autour de 1.630 milliards de DA (22 milliards de dollars) en 2011, contre 1.300 milliards DA l'année d'avant. La croissance de la production agricole en 2011 est portée notamment par les produits maraîchers avec la contribution de plusieurs facteurs en amont dont la disponibilité de l'eau à travers l'augmentation des superficies irriguées qui ont atteint, pour la première fois, 1,180 million d'hectares (ha), a expliqué le ministre lors d'un point de presse. Ces performances sont dues également à l'amélioration des conduites cultur-

ales, aux prix incitatifs à la production et au Système de régulation des produits agricoles de large consommation (Syrpalac) qui permet d'absorber les surplus de production ainsi que la sécurisation des agriculteurs sur le volet financement et foncier, indique encore M. Benaïssa.

Hormis la production céréalière qui s'est établie à 42,45 millions de quintaux en 2011, la filière lait a atteint 2,92 milliards de litres toutes productions confondues, en légère hausse par rapport aux objectifs tracés pour la campagne 2010/11.

R. N.

NACER MEHAL RÉAGIT AUX DÉCLARATIONS DU PRÉSIDENT DE LA CNCPPDH :

«Ksentini veut se faire un peu de publicité»

Le ministre de la Communication, Nacer Mehal, a estimé dimanche à Alger que les déclarations récentes du président de la Commission nationale consultative de promotion et de protection des droits de l'homme (CNCPPDH), Farouk Ksentini, sur la loi organique relative à l'information, sont une façon de se faire « un peu de publicité sur le dos des journalistes ».

« M. Ksentini a peut-être besoin d'un coup de pub. Aujourd'hui, beaucoup de responsables montent au créneau pour défendre les journalistes car ça peut servir leur carrière et leurs ambitions. Ils sont en pré-campagne électorale, ce que je ne suis pas », a déclaré M. Mehal à la presse en marge du lancement de la nouvelle chaîne de radio "Jil FM", en réaction aux déclarations de M. Ksentini.

M. Mehal a tenu à préciser que, lui, n'avait « aucune intention électorale », affirmant qu'il travaillait « pour le secteur de l'information et pour la dignité des journalistes ».

Samedi, lors de son passage à l'émission "100% politique" de la Radio Algérie internationale, le président de la CNCPPDH a considéré que la loi organique relative à l'information n'apportait pas la satisfaction « voulue ».

Il a noté que « les gens de la presse (journalistes) n'ont pas été suffisamment consultés », estimant, à ce propos, que pour promulguer un « bon » texte de loi, il est impératif de consulter les premiers concernés par ce texte.

« Je ne vois pas pourquoi ces déclarations interviennent en ce moment, si ce n'est peut-être le désir de se faire un peu de publicité sur le dos des journalistes et de l'information », a encore indiqué M. Mehal.

APS

LEADERSHIP DE LA MOUVANCE ISLAMISTE

Vers un duel Djaballah - Soltani

Les islamistes montrent qu'ils ont une stratégie de campagne en prévision des législatives du printemps 2012.

PAR LARBI GRAÏNE

D'ores et déjà le MSP (Mouvement de la société pour la paix) se positionne pour prendre le leadership d'une coalition réunissant ce courant politique en vue de présenter des listes communes lors du prochain scrutin. C'est Bouguerra Soltani, président de ce parti, qui le déclare à *l'Expression*. Il y soutient notamment la tenue, et ce, avant la convocation du corps électoral d'une importante réunion devant regrouper les partis islamistes à l'effet de plancher sur la question. Ennahda de Fateh Rebai qui a pris la place d'Abdellah Djaballah à la tête de ce parti, avait déjà lancé un



Abdellah Djaballah.



Bouguerra Soltani.

appel au regroupement des forces islamistes pour affronter l'épreuve des urnes. Reste l'énigme Djaballah, il est le seul leader de cette mouvance qui risque de faire défection. On se souvient, avec quel air, ce dernier dont le nouveau parti FJD (Front pour la justice et le développement) en attente de l'agrément, avait répliqué à l'appel de Soltani pour la réunification des rangs islamistes. «Vous ne m'intéressez pas !», s'est-il

exclamé. Abdellah Djaballah s'estime le représentant de l'islam non compromis avec le pouvoir. Il tient son éviction des deux précédents partis qu'il a fondés, Ennahda et El Islah, comme quelque chose qui lui donne un avantage par rapport à ses concurrents de la même obédience. Les révolutions dites arabes sont venues accélérer les choses. Les démocraties naissantes, quand bien même balbutiantes, ont eu pour

effet de donner une caution démocratique à l'islamisme, même si à l'origine, les mouvements qui l'ont porté, ont émané majoritairement de la jeunesse, toutes couleurs politiques confondues. Si Soltani pense qu'il a les structures adéquates, en ceci que la formation qu'il dirige est implantée dans les 48 wilayas du pays, Djaballah mise, quant à lui, sur le vote-sanction qui écarterait un rival qui a goûté aux délices du pouvoir. Mais pour sa part, le MSP ne donne pas cher de la peau d'un FLN (Front de libération nationale) dépassé à ses yeux par la conjoncture nationale et internationale. Il n'a fait que prendre ses devants en divorçant avec la coalition présidentielle qu'il pense qu'elle peut plus le desservir que le servir dans ce contexte précis d'ébullition politique et d'évolution spectaculaire. Mais face à lui, l'ex-candidat aux présidentielles de 1999 et de 2004, pense qu'il est à

même d'engranger ces voix mécontentes de l'électorat islamiste, qui avaient été lésées par les islamistes BCBG. Le chef du FJD pense qu'il a réussi à faire accréditer auprès de l'opinion publique l'idée qu'il a fait l'objet de persécution de la part du pouvoir politique et que la perte du contrôle de ses deux précédents partis est imputable aux autorités. Suivant sa logique, Djaballah mérite la place qu'occupe Ennahda de Rached Ghannouchi en Tunisie. Cette ligne de fracture entre deux partis que tout oppose va à coup sûr, durant le temps que durera la campagne, nourrir un clivage, sinon diviser les islamistes en deux blocs distincts. La question est de savoir, si un tel scénario venait à se produire, lequel des deux partis arrivera à capter autour de lui le maximum de partenaires. A suivre...

L. G.

FACE À L'INDIFFÉRENCE DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

Les corps communs reconduisent leur grève

PAR MOKRANE CHEBBINE

Les corps communs de l'Éducation nationale, affiliés au Syndicat national des travailleurs de l'éducation (SNTE) ont décidé de reconduire, aujourd'hui, leur grève pour une semaine supplémentaire, en l'absence d'une réponse favorable à leurs doléances. Un autre débrayage de sept jours qui plonge cette corporation dans l'incertitude après le refus signifié par le ministère de tutelle de satisfaire l'une de leurs plus importantes revendications à savoir les intégrer dans le corps de l'éducation avec le même statut que les autres corporations. Pour rappel, le ministre Boubekour Benbouzid avait coupé court à l'espoir des corps communs en refusant catégoriquement leur doléance. C'était

récemment lors de sa réponse à une question d'un député à l'Assemblée populaire nationale (APN). «L'appel à la grève lancé par le SNTE la semaine dernière n'a drainé que 2 % des professionnels et des corps communs de l'éducation et n'a touché que six wilayas», avait estimé le premier responsable du secteur de l'Éducation nationale, alors que le syndicat concerné avance un taux de suivi de 78% de la grève à l'échelle nationale. Une réponse qui n'a pas été du goût des corps communs, d'où la décision de reconduire la grève pour une autre semaine. Une semaine qui sera ponctuée, le 23 janvier prochain, par «une journée de colère» à travers un rassemblement d'envergure devant le ministère de l'Éducation nationale à Alger, à se fier aux propos du chargé de

communication du SNTE, Abdelhakim Ait Hamouda. Ainsi, les corps communs de l'éducation nationale composés des agents administratifs et assimilés administratifs, les agents de saisie, les secrétaires, les archivistes, les laborantins, les agents d'entretien et de sécurité, les documentalistes, les factotums, les chauffeurs, les travailleurs des cantines ainsi que les agents d'hygiène se trouvent otages d'une situation inextricable. Entre un ministère de tutelle intransigeant ne voulant céder aucunement aux pressions des syndicats du secteur et les corps communs qui revendiquent âprement leurs droits, il se trouve que des élèves en pâtissent énormément. Outre cette revendication cardinale de les intégrer dans le corps de l'Éducation nationale, les corps communs demandent

également à bénéficier du nouveau régime indemnitaire au même titre que les autres corporations du secteur. Il s'agit des primes de risque, de mise à niveau pédagogique, de documentation et de rendement à hauteur de 40%, avec effet rétroactif à partir du 1er janvier 2008, ainsi que la généralisation de la prime de permanence estimée à 40%.

M. C.

M'SILA Plus de 300 établissements primaires sans chauffage

Les salles de classes de 303 écoles primaires sont dépourvues de chauffage à cause d'un déficit budgétaire enregistré dans des communes de la wilaya de M'sila, a-t-on appris dimanche des services de la Direction de l'éducation (DEW). Après avoir rappelé que la mission d'entretien et de chauffage des 656 établissements du cycle primaire de la wilaya est du ressort des communes, la même source a indiqué que les problèmes financiers vécus par de nombreuses assemblées populaires communales «ne permettent ni le renouvellement des appareils endommagés, ni leur réparation, encore moins l'achat de fuel pour les radiateurs fonctionnant au mazout». Une situation qui ne peut qu'influer négativement sur les conditions de scolarité des élèves, de même que sur leur santé, et qui a conduit la DEW à «tenter de voler au secours» des communes concernées en puisant sur ses propres fonds et sur le budget de la wilaya pour permettre de régler ce problème. Selon un cadre de la Direction de l'administration locale (DAL), les services de la wilaya «octroient chaque hiver des aides aux communes». Des subventions qui semblent toutefois insuffisantes (le coût des consommations des écoles primaires en combustible pour chauffage dépasse les 20 millions de dinars). Ce problème reste posé dans plus de 46% des écoles primaires de cette wilaya.

APS

Le CLA répond à Benbouzid

Le Conseil des lycées d'Algérie (CLA) estime que la non intégration des corps communs dans le secteur de l'Éducation nationale sous prétexte qu'ils appartiennent à un corps spécifique de la Fonction publique est «un faux argument», d'autant que les secteurs de la santé et des collectivités locales ont intégré leurs corps communs respectifs. Dans un communiqué rendu public hier, ce syndicat déplore la réaction de Boubekour Benbouzid lors de ses réponses aux questions orales des députés à l'APN. «Faire croire que les syndicats font

recours à la protestation pour élargir leurs bases militantes, c'est ignorer complètement la réalité que vit le secteur que vous dirigez et les conditions dans lesquelles il évolue, nous vous affirmons que les travailleurs de l'éducation sont conscients de leurs revendications et qu'ils ne sont plus manipulables», lit-on dans ledit communiqué. Et de rappeler que le dossier des oeuvres sociales ne détournera pas les syndicalistes des «réelles revendications du secteur». Enfin, le CLA déplore l'attitude du

ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale qui refuse toujours de lui délivrer son agrément, en dépit des démarches légales et réglementaires qu'il a accomplies. «Le CLA est le seul syndicat de l'éducation qui n'est pas agréé, nous vous rappelons qu'il est national depuis le mois d'octobre 2007 du vivant de Redouane Osmane et qu'il a actualisé son dossier le mois de juin 2011, tel que stipulé par la loi 90/14», rappelle-t-on à l'adresse du ministre de l'Éducation nationale.

M. C.

BOUMERDÈS

Les transporteurs en grève illimitée

Les transporteurs routiers intercommunaux privés de la wilaya de Boumerdès ont enclenché, hier, une grève illimitée, pour protester contre la dégradation des conditions de travail et réclamer l'augmentation des prix des tickets qui n'ont connus, depuis près de huit ans, aucune évolution. Toutes les lignes desservant les localités de la wilaya ont été alors paralysées. Les voyageurs ont trouvé d'énormes difficultés pour rejoindre leurs lieux de travail ou leurs destinations. Hier, une tension était perceptible sur tous les arrêts de bus de la wilaya.

Outre les revendications citées, les trans-

porteurs se plaignent de l'état déplorable dans laquelle se trouve actuellement la gare routière du chef-lieu de wilaya. Celle-ci ne répond plus aux normes exigées en la matière et souffre de plusieurs carences notamment des crevasses dans plusieurs endroits, absence d'abribus dignes de ce nom et absence de vespasiennes. Les protestataires réclament également l'aménagement des gares routières dans des localités qui sont dépourvues de telles structures à l'exemple de Si Mustapha, Issers, Thénia et Tidjelabine. Ils réclament également la libération de plusieurs bus mis en fourrière depuis

plusieurs semaines par les services compétents suite à des augmentations de prix appliqués par leurs propriétaires sans consentement de la Direction des transports. Les transporteurs ont dénoncé par ailleurs le deux poids deux mesures appliqué par la tutelle qui, d'une part autorise les opérateurs publics à augmenter les prix de tickets et le refuse, d'une autre, pour les opérateurs privés. Les protestataires ont menacé d'inscrire leur action dans la durée au cas où leurs doléances ne sont pas prises en charge par les autorités compétentes.

T. O.

LES INDUSTRIELS ALLEMANDS PROSPECTENT LE MARCHÉ ALGÉRIEN DE L'IMPRIMERIE

Opportunités de coopération et de partenariat

«Les entreprises allemandes spécialisées dans le secteur de l'imprimerie sont venues en Algérie pour chercher des partenaires dans ce domaine tout en prospectant des représentants locaux afin de faire connaître et d'y commercialiser les produits allemands.

PAR AMAR AOUIMER

La conférence d'aujourd'hui de présentation du Salon international Drupa 2012 spécialisé dans l'imprimerie et les médias a pour objet essentiel d'introduire les entreprises allemandes qui s'intéressent au marché algérien», nous a notamment déclaré, hier à Alger, Sarah Ruschkowski, chef du département Foires auprès de la Chambre algéro-allemande de commerce et d'industrie (AHK). Mohamed Yacine, membre du conseil exécutif d'AHK et consultant en management du secteur de l'imprimerie et de l'emballage, a souligné que «contre la concurrence à l'off-shore, (c'est-à-dire à l'étranger), pas moins de 50 % des producteurs de l'agroalimentaire algériens impriment leur packaging ou une partie à l'étranger». Il s'agit, a-t-il ajouté, de soutenir et améliorer la compétitivité des entreprises algériennes en saisissant l'occasion de collaborer avec des entreprises allemandes leaders dans le secteur de l'imprimerie et l'emballage de luxe.

Il estime que cette rencontre entre les industriels germaniques et les opérateurs économiques algériens est très importante et intéressante pour la compétitivité et la mise à niveau des processus des ressources humaines. Le marché algérien est très porteur sachant que les investisseurs allemands sont désireux d'implanter leur savoir-faire et le transfert de leurs technologies, selon lui.

Aussi, il a mis en relief la nécessité d'assurer la formation des utilisateurs algériens

des machines et des équipements allemands en assurant, notamment, la maintenance et la réparation et en perfectionnant les offsettistes. «Il devient impérieux d'avoir les avantages concurrentiels qui accompagnent les opérateurs algériens en termes de formation, en amont et en aval. Il faut également avoir la maîtrise des matières premières concernant le papier en créant une synergie avec les entreprises pour imprimer le papier», a-t-il précisé.

En outre, l'Algérie pourrait tirer profit des technologies allemandes en termes d'avantages écologiques en accélérant le partenariat entre les industriels germaniques et les opérateurs algériens.

Abordant le développement du marché algérien du secteur de l'imprimerie et de l'emballage, les enjeux et les perspectives, Yacine a indiqué que le programme de développement économique 2010-2014 est ambitieux en ce sens que les investissements sont très lourds et doivent permettre aux PME/PMI de commercialiser leurs produits.

«En 2009, le secteur de l'imprimerie et de l'emballage en Algérie se portait bien, car les demandes réelles du marché ont été importantes sur le marché, notamment pour le secteur agroalimentaire qui a importé».

Par ailleurs, il existe des potentialités importantes et des parts de marché à prendre dans ce secteur où les médicaments et les produits laitiers, ainsi que les cosmétiques, les boissons et les télécommunications qui sont des créneaux porteurs.

Spécialisation : cheval de bataille des entreprises algériennes

Pour cet expert, la spécialisation des techniciens et cadres des entreprises algériennes est primordiale, car elle permet de capitaliser les nouvelles fonctions et les technologies récentes de l'imprimerie et de l'emballage, et en matière de supports de bâtiment, verre, héritage arabesque et arabomusulman, en construction des hôpitaux et



des infrastructures au niveau national, tels que l'autoroute Est-Ouest et dans le domaine du business et de l'amélioration du marketing management des entreprises.

Il s'agit de doter le marché algérien d'offres diversifiées en axant les efforts sur l'expertise et les coûts, mais aussi sur une approche commerciale.

Enfin, Roger Starke, représentant de PrintPromotion GmbH de Frankfurt a mis l'accent sur les tendances et les technologies innovantes de Drupa 2012 en précisant que «nous avons organisé des manifestations économiques et commerciales en Algérie pour rencontrer des opérateurs économiques algériens afin de raffermir notre partenariat et soutenir l'industrie de l'imprimerie, comme nous le faisons dans les pays émergents (Maghreb, Afrique du Nord, Asie et

Amérique du Sud) dont les marchés sont en plein développement». «Il faut avoir une bonne formation pour les utilisateurs des machines allemandes pour bien produire efficacement suivant les technologies de pointe et modernes», a-t-il dit.

Drupa 2012 a totalisé plus de 8.000 participants depuis le début des années 90 tandis qu'en 2008, 150 opérateurs algériens ont pris part à cette édition du Salon de l'imprimerie de Düsseldorf, prévu cette année du 3 au 16 mai.

A. A.

TEXTILES ET CUIRS

Une nouvelle filiale

Les trois groupes publics du textile, du cuir et de la confection et habillement, relevant de la SGP-industries manufacturières, viennent de créer une filiale chargée de commercialiser leurs produits sur le marché national.

La société "Jacket's club", qui existait déjà, sera élargie en augmentant son capital pour représenter les trois groupes et gérer leurs magasins de distribution sur le territoire national, a expliqué M. Ahmed Benayad, PDG du groupe Confection et Habillement (CH), dans une déclaration à l'APS.

Cette société, chargée de la gestion de quelque 50 locaux commerciaux, deviendrait le fer de lance du réseau de distribution des produits manufacturés, a-t-il ajouté.

Le groupe CH détiendra la majorité de ces magasins avec 60% du total, alors que le reste (40%) sera réparti équitablement entre les deux autres groupes Leather Industry (cuir) et Texmaco (textiles).

Ainsi, la ville d'Alger verra la réouverture notamment des magasins situés aux rues Larbi Ben M'hidi, Didouche Mourad, Colonel Lotfi (Bab El-Oued), Mohamed Belouizdad et Tripoli (Hussein Dey), a précisé M. Benayad. Il est prévu également la réouverture de magasins de distribution dans d'autres grandes villes notamment Constantine, Oran, Bejaïa, Annaba, Sétif, Tlemcen et Relizane, selon ce gestionnaire. L'Etat a alloué une enveloppe financière de 2,4 milliards de DA pour la réouverture, la rénovation et l'équipement de ces magasins de distribution, qui permettront d'écouler les produits de la SGP-IM sur le marché national, avait déclaré Abdelhak Saidani, président du directoire de cette SGP.

Selon lui, quelque 250 emplois seront créés dans le cadre de ce projet. Le secteur de la manufacture a bénéficié d'une aide financière de 140 milliards de DA dans le cadre du plan de la relance.

R. N.

LANCEMENT DE "JIL FM"

Une station de radio pour les jeunes

PAR RAYAN NASSIM

"Jil FM" (génération FM), une nouvelle chaîne musicale de l'Entreprise nationale de radiodiffusion sonore (ENRS) destinée à la jeunesse, a commencé à émettre dimanche à 9h00.

Le coup d'envoi de la diffusion des programmes cette chaîne a été donné par le ministre de la Communication, Nacer Mehal, le ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, Moussa Benhamadi, le ministre de la Jeunesse et des Sports, El Hachemi Djiar, et le directeur de la Radio algérienne, Tewfik Khelladi.

"Jil Morning", première émission diffusée sur les ondes de cette chaîne était l'occasion pour les ministres présents de se féliciter de ce nouveau-né de la Radio algérienne qui s'intéresse en premier lieu à la

jeunesse. M. Mehal a émis le souhait de voir cette chaîne de radio répondre aux attentes des jeunes, soulignant qu'elle jouera un rôle important dans le domaine de la culture, 65% du temps d'antenne étant consacré à la musique (algérienne et étrangère).

Relevant que "Jil FM" va enrichir le champ médiatique, le ministre de la Communication a indiqué que le succès d'une radio c'est d'abord la qualité du contenu de ses programmes. «Cette nouvelle chaîne contribuera à la valorisation du patrimoine musical algérien dans toutes ses variantes. Ceci n'empêche pas l'ouverture sur les autres cultures», a-t-il dit.

Pour sa part, M. Djiar a indiqué que cette nouvelle chaîne de radio représentait un espace important pour la libre expression de la jeunesse algérienne et pour toutes les acteurs qui s'intéressent aux questions des jeunes dans différents domaines. Pour M.

Benhamadi, "Jil FM" est un acquis supplémentaire au service de la jeunesse. "Jil FM" pourra être captée sur 94.7 en modulation de fréquence (FM) dans le centre et dans le centre-sud du pays, et en ondes moyennes (OM) sur 531 kHz dans l'est et dans le sud-est du pays et sur 549 kHz (OM) pour les régions de l'Ouest et le Sud-Ouest. Les programmes de la nouvelle chaîne comportent de la musique, des reportages, des émissions-débats et de l'information.

La musique (algérienne et étrangère) se taillera la part du lion avec 65 % du temps d'antenne. Les émissions liées aux questions socioprofessionnelles de la jeunesse représenteront 20% du temps d'antenne, la culture 10% et l'information 5%.

"Jil FM", entièrement numérisée, émettra en H24, 7 jours sur 7, et sera présente sur l'ensemble des réseaux sociaux.

R. N.

Téléphonie 3G : «Peut-être avant le 5 juillet»

La téléphonie mobile de 3e génération (3G) pourrait être lancée avant le 5 juillet prochain, a indiqué dimanche à Alger le ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, Moussa Benhamadi.

«Nous avons maîtrisé certaines difficultés et problèmes techniques pour le lancement de la téléphonie mobile de 3ème génération. Nous espérons qu'elle sera à la portée des citoyens avant la fête de l'Indépendance», a déclaré M. Benhamadi

lors du lancement de la nouvelle chaîne de radio "Jim FM". Le ministre de la Poste et des TIC avait indiqué récemment que le 31 mars 2012 sera le dernier délai pour lancer le 3G par les opérateurs téléphoniques.

Il avait précisé aussi que l'exploitation de la licence 3G est ouverte aux trois opérateurs de téléphonie mobile opérant en Algérie (Mobilis, Djezzy et Nedjma), rappelant qu'il s'agit d'un marché dépassant les 30 millions de téléphones mobiles, exploités par plus de 25 millions d'Algériens.

M. Benhamadi avait indiqué, en outre, que l'ouverture de ce service pour chacun des opérateurs «visait à ne pas exclure une partie des citoyens de cette technologie avancée».

Le dernier délai pour le dépôt des soumissions relatives à la licence de la troisième génération de téléphonie mobile auprès de l'Autorité de régulation de la poste et des télécommunications (ARPT), fixé préalablement du 26 au 29 septembre, avait été déjà prolongé au 2 octobre.

R. N.

SETIF

Les écoliers sensibilisés aux dangers de la route

Les écoliers de la ville de Sétif sont conviés à suivre un riche programme de sensibilisation à la culture de la circulation routière mis en œuvre par les services de la Sûreté de wilaya en collaboration avec la Direction de l'éducation

Des rencontres "directes", utilisant des méthodes pédagogiques attrayantes, encadrées par des éléments expérimentés de la Sûreté de wilaya, sont organisées à cette occasion à l'intention des élèves des différents établissements scolaires pour leur enseigner les règles d'un bon comportement vis-à-vis de la circulation routière et les meilleures méthodes de se prémunir des accidents de la route.

Ces rencontres sont appuyées par la distribution de dépliants attractifs contenant des directives simplifiées sur le thème de la circulation routière, expliquant les méthodes idoines permettant d'éviter les dangers de la route sur, notamment, le trajet entre le domicile familial et l'école. Des officiers de police supervisent ce programme aux côtés d'agents de la circulation, femmes et hommes.

L'opération a rencontré, durant ses premiers jours, un vif engouement au sein des établissements visés, notamment au CEM du 8-Mai 1945 (sud de Sétif) où élèves et enseignants s'y sont impliqués "avec plaisir et enthousiasme", assurent les services de la wilaya.

Un programme similaire avait été mis en œuvre dès les premiers jours de la rentrée scolaire, rappelle-t-on à ce propos, précisant que ces actions de sensibilisation sont appuyées par la présence d'agents de la circulation routière autour des grands établissements pédagogiques, notamment aux heures d'entrée et de sortie des élèves.

LAGHOUAT

8.900 logements publics locatifs retenus en 2012

Un programme de 8.900 logements de type public locatif (LPL) a été retenu à la faveur de l'année 2012 dans la wilaya de Laghouat, a indiqué l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI).

Le Directeur de l'OPGI, qui a fait part de la délimitation des terrains devant servir d'assiettes à ces projets, a précisé qu'une tranche de 3.000 logements publics locatifs a été retenue pour la commune du chef-lieu de la wilaya.

Les études techniques de ces projets devraient être lancées prochainement, a indiqué M. Merouane Mohamed.

Le parc immobilier a été étoffé dans le cadre du plan quinquennal de développement 2010-2014 d'un programme de 22.000 logements, toutes formules confondues, a rappelé le Directeur de l'OPGI de la wilaya de Laghouat.

BISKRA

17.000 pièges contre la mineuse de la tomate distribués

Plus de 17.000 pièges destinés à lutter contre la mineuse de la tomate (appelée également Tuta absoluta) ont été distribués aux producteurs de la wilaya de Biskra, a indiqué le Directeur de la station régionale de protection des végétaux.

Cette opération a été lancée en collaboration avec la Direction des services agricoles dans le but d'éliminer les méfaits de ce parasite qui peut provoquer d'énormes pertes dans les champs et dans les serres, a précisé M. Slimane Nadjji. Les pièges ont été donnés "à titre gracieux" aux producteurs dans le cadre de la généralisation de l'usage des procédés biologiques de lutte contre les parasites. Les pièges contre la Tuta absoluta sont préparés en laboratoire, un soutien technique étant assuré par les vulgarisateurs au profit des producteurs de tomates.

APS

AZEFFOUN, CONSTRUCTION ET RÉPARATION NAVALES

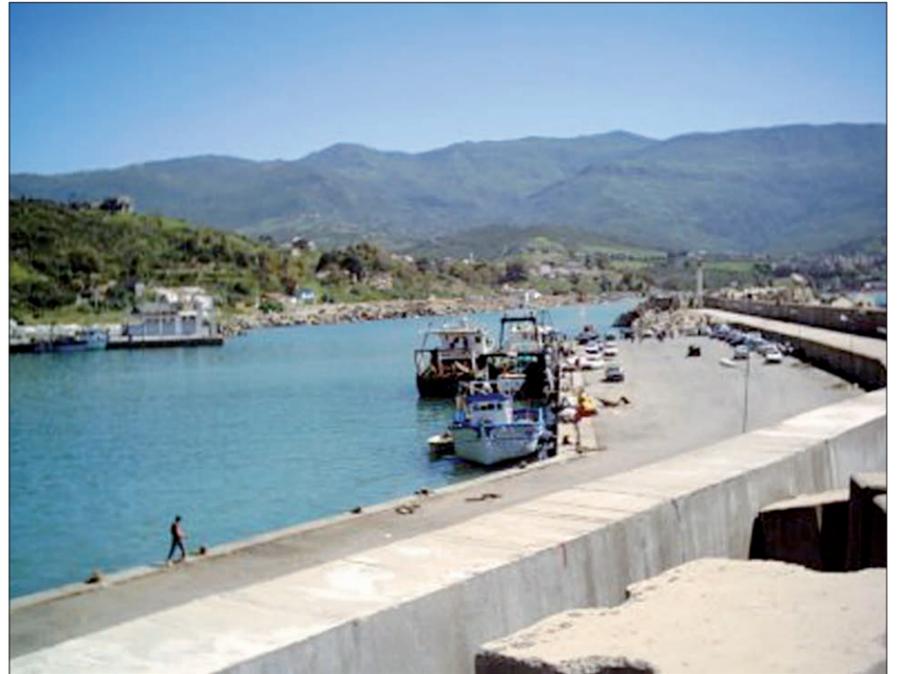
Lancement des travaux de réalisation

Les travaux de réalisation du projet de construction et de réparation navales au port d'Azefoun, à une soixantaine de kilomètres au nord-est de Tizi-Ouzou, ont été lancés, jeudi dernier, par le ministre de la Pêche et des Ressources halieutiques, M. Abdallah Khanafou.

PAR BOUZIANE MEHDI

Implanté dans l'enceinte portuaire sur une emprise de 6.000 m², le projet est, selon sa fiche technique, d'un coût jumelé de 150 millions de dinars, dont 100 millions de dinars pour la partie construction de bateaux de pêche et 50 millions de dinars pour l'entretien et les réparations navales. La société de droit algérien -Koréa Marine Service (SAKOMAS) assurera l'exploitation de ce projet.

La réalisation du projet de construction navale est dévolue à une entreprise spécialisée d'Akbou (Béjaïa), dans un délai contractuel de 06 mois courant à partir de janvier. Selon l'APS, dans ses recommandations, le ministre a souligné "l'opportunité de s'assurer de la rentabilité économique du projet, en adaptant son activité aux besoins réels du marché". Sur ce point, le représentant de SAKOMAS a indiqué que "l'activité majeure de notre unité se focalisera, tel que déterminé par une étude du marché, sur la construction de bateaux d'aquaculture et de bateaux anti-pollution marine". Quant au second lot de ce projet relatif à l'entretien et à la répara-



tion navale, sur une assiette de 5.000 m², située dans le prolongement immédiat du premier projet, sa mise en service devrait intervenir, selon le maître d'ouvrage, "en juin prochain, dès la réception des équipements nécessaires à son fonctionnement, dont, notamment, un relève-bateaux d'une capacité de 250 tonnes".

S'exprimant sur la gestion des espaces portuaires dévolue à l'Entreprise de gestion portuaire de Béjaïa (EGPB), M. Khanafou, qui a signifié que le moindre mètre carré a été difficilement enlevé à la mer, a insisté sur "l'impérative optimisation de l'utilisation de ces aires, en les affectant uniquement pour les activités vitales, et en délocalisant vers d'autres sites les activités secondaires et commer-

ciales, y compris celles en rapport direct avec la pêche, car pouvant trouver aisément d'autres espaces ailleurs".

Dans ce contexte de rationalisation de l'exploitation des espaces, et se basant sur l'expérience nationale en la matière, caractérisée par "un engorgement" des ports, le ministre a estimé, selon l'APS, qu'il "est plus qu'opportun de séparer l'activité de pêche de celle du commerce", en préconisant de "renoncer au statut de «mixité» du port d'Azefoun en le destinant exclusivement à la vocation pêche", ajoutant que si un besoin économique se fait réellement sentir, alors il faudra inscrire la réalisation d'un port commercial à l'indicatif de la wilaya.

B. M.

JIJEL, DIRECTION DE L'HYDRAULIQUE

L'importance stratégique des projets à l'horizon 2014



L'importance stratégique des nombreuses opérations prévues à l'échéance 2014 dans la wilaya de Jijel, au profit du secteur de l'hydraulique, a été mise en exergue par les responsables locaux du secteur, jeudi dernier lors la session de l'Assemblée populaire de wilaya (APW). Une fois achevées et mises en exploitation, ces opérations, eu égard à leur impact sur les conditions de vie des populations, donneront un "nouvel élan" à ce secteur qui dispose déjà de plusieurs

ouvrages en fonctionnement, à l'exemple des barrages hydrauliques, selon le directeur de wilaya des ressources en eau.

Les propositions de programme pour la période 2010-2014 font état de différents projets d'importance avérée tels que le racionnement de "l'AEP aval du système du barrage de Kissir" et "l'alimentation en eau potable de la localité de Kissir", tous deux inscrits en 2010, pour une autorisation de programme (AP) de 450 millions de dinars. L'AEP de Taher et des agglomé-

rations environnantes à partir du barrage d'El-Agrem, la réalisation de l'AEP des agglomérations de la commune de Ouled Yahia et la rénovation du réseau d'alimentation en eau potable de la ville d'El-Milia, pour une AP de 1,26 milliard de dinars, sont des projets retenus pour 2011, selon les responsables du secteur.

De nombreuses autres localités, notamment rurales ou situées en zones montagneuses, bénéficieront également, au cours de cette même échéance, de plusieurs projets de développement pour une meilleure amélioration de la distribution de l'eau potable.

Ces projets, hiérarchisés selon le degré de priorité, concernent des actions de renforcement, de rénovation et d'extension de réseaux, d'aménagement et de protection des stations de pompage, ainsi que des opérations de réhabilitation, ont précisé les responsables du secteur.

Avec une moyenne annuelle de 1.600 mm et un apport de 1,2 milliard de mètres cubes/an, la wilaya de Jijel, forte de plusieurs barrages hydrauliques opérationnels (El-Agrem, Kissir, Boussiaba), en cours de réalisation ou prévus (Tabellout), fait figure de réservoir hydrique en mesure de satisfaire les besoins locaux en eau potable et pour l'irrigation des terres agricoles à long terme.

APS

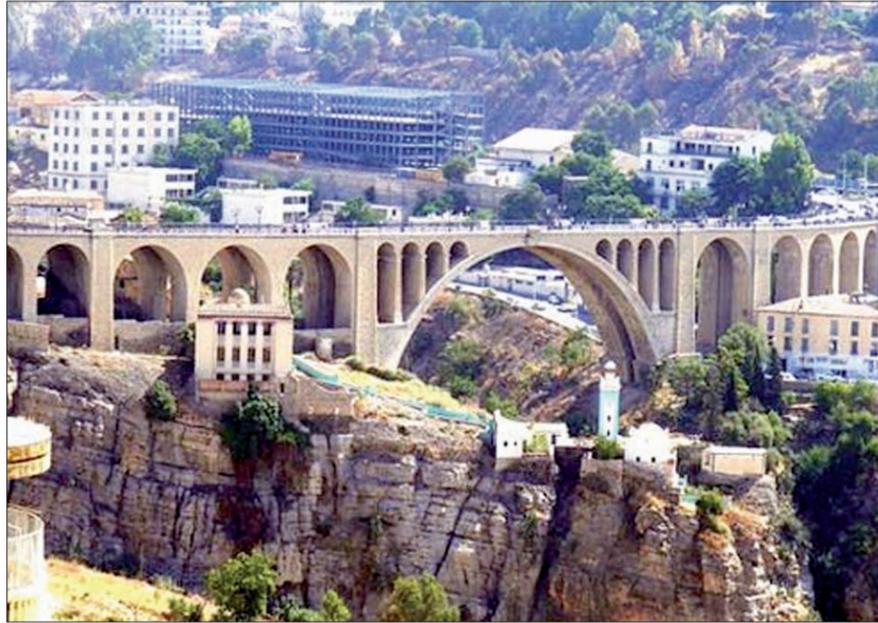
CONSTANTINE, PROGRAMME QUINQUENNAL 2010-2014

3.000 hectares de foncier mobilisés

3.000 hectares de terrains ont été mobilisés pour l'implantation de projets prévus à la faveur du programme quinquennal 2010-2014 dans la wilaya de Constantine.

Au titre de la distraction de terres agricoles incultes ou inexploitées, la mobilisation de ces assiettes foncières était devenue "indispensable" dans une wilaya souffrant d'un déficit criant en matière de terrains susceptibles de recevoir les différents programmes de développement local, a indiqué la wilaya.

Cette superficie a été dégagée dans le cadre du plan de distraction des terres agricoles initié récemment par le gouvernement dans l'optique de remédier au manque d'assiettes foncières signalé dans les grandes villes notamment, a rappelé la wilaya à l'APS, soulignant l'impact de cette alternative sur la bonne conduite des différents projets inscrits au titre du quinquennat en cours. Prévues dans les zones d'El Khroub, de Aïn Abid, de Aïn Smara



et à la nouvelle ville Ali-Mendjeli, entre autres, les assiettes mobilisées seront "largement suffisantes pour la réalisation des différents programmes de logements et autres équipements publics dont a bénéficié la wilaya dans le cadre de l'actuel quinquennat", a estimé le directeur de l'urbanisme

et de la construction (DUC). À elle seule, la nouvelle ville Ali-Mendjeli a bénéficié d'une surface de 1.700 ha sur 3.000 ha balisés dans le cadre de la politique nationale de distraction des terres agricoles, a affirmé à l'APS Abdelaziz Annab, précisant que les terrains identifiés dans d'autres régions de la wilaya permettront l'implantation de nouveaux pôles urbains. D'importantes portions de terres ont été mobilisées dans des zones éloignées dans les communes de Aïn Abid et d'El Khroub, ce qui va permettre, selon le directeur de l'urbanisme et de la construction, de "donner vie" à ces régions à travers les programmes de développement qui y seront réalisés.

Au chapitre du seul secteur de l'habitat, la wilaya de Constantine a bénéficié, selon l'APS, d'un important programme composé de près de 65.000 unités, tous segments confondus, inscrites à la faveur du plan quinquennal 2010-2014 et d'un programme complémentaire.

B. M.

Ouverture demain du Salon national des industries pharmaceutiques et parapharmaceutiques

Le Salon national des industries pharmaceutiques et parapharmaceutiques (Saniph 2012) s'ouvrira demain au palais de la culture Malek-Haddad de Constantine, selon les organisateurs. Initiée par la direction de l'industrie, de la PME et de la promotion des investissements, en coordination avec la Chambre de commerce et d'industrie Rhumel, cette manifestation de trois jours sera placée sous le thème "Pour une industrie pharmaceutique compétitive". Les entreprises publiques et privées spécialisées attendues à ce salon examineront les voies et moyens de développer l'industrie pharmaceutique et parapharmaceutique nationale et sur les modalités permettant de réduire la facture des importations. Les participants au Saniph 2012 plancheront également sur les moyens à même de mettre en place un "partenariat efficace" en matière de recherche scientifique pour créer des emplois et encourager une production de médicaments en vue de consolider le pôle pharmaceutique algérien.

APS

AIN TEMOUCHENT, FUTUR ABRI DE PÊCHE DE MALOUZE

Création de 2.000 postes d'emploi



Deux mille (2.000) postes d'emploi seront générés par le futur abri de pêche de la zone côtière de Malouze relevant de la daïra d'Oulhaça dont l'étude vient d'être lancée, a annoncé la Direction

de la Pêche et des ressources halieutiques (DPRH) de la wilaya d'Ain Temouchent.

Grâce à cet important projet, la daïra d'Oulhaça qui présente tous les atouts pour accueillir cette infrastructure de pêche,

synonyme d'enrichissement pour la région, pourra créer quelque 2.000 postes d'emploi, a estimé la même Direction.

Retenu dans le cadre du programme quinquennal 2010-2014, cet abri de pêche peut accueillir 150 petits métiers qui généreront 300 postes d'emploi directs pour deux communes (Sidi Ouriache et Oulhaça) et 1.700 autres emplois indirects, a précisé la DPRH. Cette région à vocation agricole et qui réceptionnera, prochainement, une ferme aquacole à Rachegoune, dénommée "Aqua-Tafna", pourra répondre aux besoins en emploi et développer des Petites et moyennes industries (PMI) autour du secteur de la pêche. L'étude est appelée à déterminer la rentabilité d'un tel projet, s'agissant là d'un investissement lourd, a souligné la DPRH. Visant l'amélioration de la production piscicole, le futur abri de pêche sera protégé naturellement par une berge. Il s'ajoutera aux deux ports de pêche en exploitation au niveau de la wilaya. Il s'agit de ceux de Beni Saf et de Bouzedjar qui ont bénéficié, ces deux dernières années, de travaux de dragage.

APS

ADRAR

1.638 PME créées en 2011

Un total de 1.638 petites et moyennes entreprises (PME) ont été créées en 2011 dans la wilaya d'Adrar, selon la direction locale de l'industrie, de la PME et de la promotion de l'investissement (DPMEPI). Ces entités économiques sont versées dans divers champs d'activités, dont 1.160 PME, soit 70%, dans le bâtiment et les travaux publics, et le reste, soit 363 PME, dans le commerce, les transports, la communication, l'agroalimentaire, l'hôtellerie et les services. La DPMEPI a relevé une hausse du nombre de création de PME par rapport à l'année 2010, où avaient été montées 1.587 entités économiques. Les nouvelles PME portent à 4.911 le nombre global d'entités économiques dans la wilaya d'Adrar, dont 2.137 unités versées dans l'artisanat traditionnel, ayant généré plus de 13.800 emplois. Les données de la DPMEPI laissent par contre apparaître un désintéressement des porteurs de projets pour les créateurs de l'agriculture et de l'industrie. A ce titre, 9 entreprises seulement ont été créées dans le secteur de l'agriculture, 3 autres dans le domaine des hydrocarbures, et une seule dans le secteur des ressources en eau. Les services de la wilaya s'attellent, en coordination avec les différents dispositifs de l'emploi, à l'encouragement des jeunes promoteurs à s'orienter vers le montage d'entreprises productives et créatrices d'emplois, notamment celles devant permettre la réalisation de l'autosuffisance dans certains produits agricoles et de large consommation.

SKIKDA

Le club d'astronomie, pôle d'attraction des jeunes

Le club d'astronomie du centre des loisirs scientifiques qui se trouve au centre-ville de Skikda, attire de plus en plus de jeunes et d'enfants, passionnés par la découverte des secrets de l'astronomie, selon son responsable. Le club est devenu, selon Ahmed Benyoucef, un lieu d'échanges et de rencontres pour les jeunes et les moins jeunes de la ville de Skikda. Il leur offre également la possibilité de découvrir et de comprendre le monde de l'astronomie. Le même responsable, a indiqué qu'en plus des moyens pédagogiques, qui sont mis à la disposition des adhérents, le club possède également un planétarium (une salle circulaire surmontée d'un dôme hémisphérique présentant une reproduction du ciel avec ses constellations et ses étoiles) qui permet aux habitués de découvrir, dans un voyage virtuel, quelques secrets du cosmos. Les responsables du club, qui accordent une importance primordiale à la formation, entendent, dans ce cadre, nouer des relations avec plusieurs fédérations arabes dans le but d'intensifier les échanges dans le but notamment de permettre aux jeunes passionnés d'astronomie de prendre connaissance des nouvelles techniques en matière d'astronomie.

OUM EL-BOUAGHI

Lancement du cadastre de 5 communes

Le cadastre des cinq dernières communes non encore cadastrées dans la wilaya d'Oum El-Bouaghi vient d'être lancé, a indiqué le directeur de wilaya en charge de l'opération. Il s'agit des communes de Oued Nini, de Raba, de Berriche, de Zorg et d'El Bellala, a précisé le directeur du cadastre de la wilaya, affirmant que l'opération est menée sur un "rythme soutenu" grâce au concours d'équipes techniques du cadastre de Constantine. Les travaux du cadastre des communes de F'kirina, de Bir Chouhada et de Aïn Kercha, en cours depuis plusieurs mois, seront achevés "durant le premier trimestre de l'année 2012", a ajouté le responsable. L'opération du cadastre total de cette wilaya devra contribuer à terme à résoudre les litiges fonciers aussi bien ruraux qu'urbains, et à favoriser notamment l'implantation de nouveaux projets et investissements.

APS

LIBYE

Deux morts dans des combats entre milices rivales



Des affrontements entre milices libyennes rivales ont fait deux morts et 36 blessés, dont deux dans un état critique, près de Gariane, à 80 km au sud de Tripoli ; une information rapportée par l'agence Reuters et selon des sources médicales. Les combats, qui ont éclaté vendredi soir, se poursuivaient samedi. Des miliciens de Gariane ont expliqué qu'ils affrontaient des militants pro-Kadhafi à Assabia, à une quinzaine de kilomètres de la ville. "Nous ne croyons personne quand il s'agit d'identifier des partisans de Kadhafi", a déclaré le ministre de la Défense, Ossama al Djouwali, qui s'est rendu sur place. "Ce sont des affrontements entre jeunes des deux villes", a-t-il ajouté. Selon un porte-parole de la municipalité de Gariane, les combats ont éclaté quand des miliciens d'Assabia ont agressé deux civils puis ont tiré sur la ville à l'arme lourde. Des combats entre groupes rivaux s'étaient déjà déroulés dans la région en septembre et neuf habitants de Gariane avaient péri. Le général Ammar Houwaidi, chef du conseil militaire de Gariane, a dit détenir la liste de 70 anciens soldats de l'armée de Mouammar Kadhafi installés à Assabia et dont il réclame l'arrestation. Il veut aussi capturer les responsables des affrontements de septembre. "Hier, ceux d'Assabia ont tiré sur nous 120 roquettes et ils ont continué aujourd'hui. Nous reposons. Nous voulons calmer les choses mais il y a des gens à Assabia qui cherchent à semer le chaos", a dit le général au ministre de la Défense qui lui a demandé de cesser le feu. Des affrontements au début du mois entre une milice locale et des combattants originaires de Misrata ont fait quatre morts à Tripoli.

R. I./Agence

POUR FAIRE CESSER LA VIOLENCE

L'émir du Qatar favorable à l'envoi de troupes en Syrie

L'émir du Qatar, Cheikh Hamad Ben Khalifa Al Thani, est favorable à l'envoi par les pays arabes de troupes en Syrie afin de faire cesser la violence dans ce pays, selon l'extrait d'un entretien télévisé qui devait être diffusé hier aux Etats-Unis.

Interrogé par la chaîne CBS sur la nécessité d'envoyer des troupes arabes en Syrie, l'émir a répondu selon le texte de l'entretien : "Un certain nombre de soldats devraient se rendre sur place pour arrêter la tuerie", rapporte le journal *Libération*. CBS souligne que l'émir du Qatar est le premier dirigeant arabe à se prononcer publiquement en faveur de l'envoi de troupes en Syrie, où la répression des manifestations contre le régime du président Bachar al-Assad a fait au moins



5.000 morts depuis dix mois, selon les Nations unies. Les exactions se poursuivent en Syrie malgré la présence — critiquée pour son inefficacité — depuis le 26 décembre de dizaines d'observateurs arabes chargés de surveiller l'application d'un plan de sortie de crise. Le chef de la Ligue arabe, Nabil al-Arabi, a déclaré vendredi soir que la Ligue "examine en ce moment si le maintien de la mission est bénéfique, face à la poursuite des violences".

R. I./ Libération

SYRIE, AFIN D'ORGANISER DES OPÉRATIONS CONTRE LE RÉGIME

Création d'un «Conseil supérieur militaire» rebelle

Un général déserteur de l'armée syrienne, qui s'est récemment réfugié en Turquie, va annoncer la création d'un "Conseil supérieur militaire" pour organiser les opérations contre le régime de Damas et les défections, selon l'un de ses conseillers, une information rapportée par l'AFP. Le "Conseil supérieur militaire syrien" sera présidé par le général Moustapha Ahmad al-Cheikh, en coopération avec l'Armée syrienne libre (ASL), a précisé le conseiller en communication du général, Fahad Almasri, joint par téléphone depuis Beyrouth.

M. Almasri, qui avait auparavant affirmé que l'annonce serait faite samedi en Turquie, a déclaré dans la soirée qu'elle aurait lieu "dès la fin des consultations et discussions entre les officiers fondateurs du Conseil". Le général al-Cheikh est le plus haut gradé ayant fait défection depuis le début à la mi-mars de la révolte contre le régime du président syrien Bachar al-Assad. "Le Conseil supérieur militaire comprendra de hauts gradés et sera en charge de la planification des opérations" contre le régime, a déclaré M. Almasri. L'ASL, qui revendique quelque 40.000 militaires déserteurs, aura "pour mission d'exécuter ces opérations". "Le Conseil militaire sera en charge aussi de contacter

les hauts officiers au sein de l'armée régulière pour les encourager à faire défection en groupe, et non seulement en tant qu'individus, en vue de renverser le régime", a poursuivi M. Almasri. Le général Moustapha Ahmad al-Cheikh s'est réfugié en Turquie il y a une dizaine de jours, a déclaré samedi à l'AFP le porte-parole du ministère turc des Affaires étrangères, Selcuk Ünal.

Selon M. Almasri, le général al-Cheikh, 54 ans, a fait défection début janvier avec son fils et son frère, tous deux militaires. Un autre frère, membre du parti Baas syrien au pouvoir, s'est également enfui. Selon le journal *Hürriyet Daily News*, le général al-Cheikh était le numéro deux de l'armée du Nord syrienne, chargé du renseignement. Il réside désormais dans le même camp du sud de la Turquie que le colonel Riad al-Assaad, le chef de l'ASL, précise le journal sur son site internet.

Le quotidien ajoute que le général al-Cheikh a participé cette semaine à Hatay (sud de la Turquie) à une réunion entre l'ASL et le Conseil national syrien (CNS), qui regroupe la majorité des courants de l'opposition syrienne. Dans un communiqué, il a appelé "tous les membres des forces armées syriennes, tous

grades confondus, à se ranger du côté du peuple et à renier leur serment militaire en ce moment historique et décisif", expliquant avoir fait défection en raison de la "brutalité" du régime.

L'ASL a déjà mené de nombreuses opérations contre des soldats de l'armée régulière qui ont fait des dizaines de morts, face à une répression de la contestation qui a coûté la vie à plus de 5.000 personnes, selon une estimation de l'ONU début décembre.

R. I./ Agence

Le régime syrien annonce une amnistie générale

Le président syrien Bachar al Assad accorde une amnistie générale pour les crimes commis depuis le début de l'insurrection en Syrie, annonce dimanche l'agence de presse officielle Sana. Selon l'agence, l'amnistie concerne "les crimes commis dans le cadre des événements qui se sont déroulés entre le 15 mars 2011 et le 15 janvier 2012". L'agence de presse n'a pas donné de détails supplémentaires.

SELON LUI, L'ANCIEN RÉGIME EST TOUJOURS AUX COMMANDES

Mohammed El-Baradei renonce à la présidentielle égyptienne

Mohamed El-Baradei a annoncé samedi qu'il ne serait pas candidat à l'élection présidentielle égyptienne, estimant que "l'ancien régime" était toujours aux commandes malgré la chute d'Hosni Moubarak il y a onze mois. "Ma conscience ne me permet pas de briguer la présidence ou toute autre fonction officielle tant qu'il n'y a pas de véritable système démocratique", déclare l'ancien directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) dans un communiqué. Mohamed El-Baradei n'a pas ménagé ses critiques envers le Conseil

suprême des forces armées (CSFA), qui dirige l'Égypte depuis février 2011 mais a promis de remettre le pouvoir aux civils à la fin du mois de juin prochain. Le CSFA est dirigé par le maréchal Mohamed Hussein Tantaoui, qui a été pendant deux décennies le ministre de la Défense de Moubarak.

"Le flou et l'incurie qui caractérisent cette période de transition éloignent le pays des objectifs de la révolution", affirme dans son communiqué Mohamed El-Baradei, un moment présenté comme un favori pour la présidence mais dont les par-

tisans se sont divisés au fil des mois.

"El-Baradei reconnaît qu'il n'a probablement pas une base suffisante pour remporter l'élection présidentielle", explique le politologue Hassan Nafaa. "Il voit aussi que les pouvoirs du prochain président seront limités par le système actuel." "En se retirant de la course à la présidence, il s'aligne sur les jeunes et les libéraux qui ont été marginalisés par les islamistes durant cette période de transition." Les Frères musulmans revendiquent le contrôle de près de la moitié des sièges au sein du premier Parlement égyptien élu depuis

la chute de Moubarak.

Le Parti de la liberté et de la justice (PLJ), qui représente les Frères musulmans, obtiendrait 232 sièges sur 498 à la Chambre basse, soit 46% de la représentation nationale. Les élections à la Chambre haute (Choura) se tiendront de la fin janvier au 22 février.

Le parti salafiste Al Nour, plus radical, aurait au moins 113 sièges (23%) à la Chambre basse. Ces résultats donnent à l'ensemble des islamistes le contrôle de plus des deux tiers de la Chambre

R. I./Agence

ÉNERGIES RENOUVELABLES

JUSQU'À 80% DE LA CONSOMMATION TOTALE EN 2030



Le commissaire européen à l'Énergie, Günther Oettinger, souhaite qu'il y ait un partenariat stratégique entre l'Union européenne (UE) et les pays de l'Afrique du Nord dans le domaine de l'énergie. L'idée est d'aider ces derniers à trouver des substituts à l'électricité produite à partir de la combustion de pétrole. L'Europe peut aider à faire cesser progressivement cette pratique et apporter un partenariat décisif pour une production d'électricité écologique, a-t-il expliqué dans Hamburger Abendblatt, un média allemand.

Page 12



LE BULLETIN DU FMI EN LIGNE PARLE DE L'AFRIQUE



Grands atouts, mais faible marge de manœuvre

Page 13

ENERGIES RENOUVELABLES

Jusqu'à 80% de la consommation totale en 2030

Le commissaire européen à l'Énergie, Günther Oettinger, souhaite qu'il y ait un partenariat stratégique entre l'Union européenne (UE) et les pays de l'Afrique du Nord dans le domaine de l'énergie. L'idée est d'aider ces derniers à trouver des substituts à l'électricité produite à partir de la combustion de pétrole. L'Europe peut aider à faire cesser progressivement cette pratique et apporter un partenariat décisif pour une production d'électricité écologique, a-t-il expliqué dans Hamburger Abendblatt, un média allemand.

PAR TASSAËDITE LEFKIR

Les énergies renouvelables ont des défis que s'est lancés plusieurs pays, voire le monde entier vu ses enjeux stratégiques. Effectivement, le changement climatique, la hausse des prix de l'énergie et l'augmentation de l'approvisionnement local sont les défis à venir du transport et de la logistique, selon un nouveau rapport publié par Pricewaterhouse Coopers (PwC).

Plus de la moitié des dirigeants du secteur du transport et de la logistique interrogés par Pricewaterhouse Coopers prédisent un scénario futur optimiste, dans lequel les énergies renouvelables repré-



sentent près de 80% de la consommation totale de la consommation d'énergie dans certains pays. La majorité des personnes interrogées considèrent que la réduction des émissions de CO2 ainsi que celle d'oxyde d'azote par exemple est un facteur clé à court terme. Près de 70% d'entre elles s'attendent à ce que d'ici 2030, toutes les émissions soient répertoriées dans la chaîne d'approvisionnement et prises en compte dans le prix du produit. Vincent Gaide, associé responsable du secteur du transport et de la logistique chez Pricewaterhouse Coopers France, commente : « Le prix de l'énergie, le changement climatique et l'approvisionnement régional conduiront à un changement fondamental dans les secteurs du transport et de la logistique en 2030. Les entreprises du transport et de la logistique — des services de courrier express aux compagnies aériennes — devront faire face à des défis en matière de suivi, d'évaluation et de documentation de toutes les

émissions dans leur chaîne d'approvisionnement. Ces émissions seront prises en compte dans le prix du produit. » « La sensibilisation accrue du consommateur au développement durable entraînera un changement de comportement qui, à son tour, aura un impact sur la chaîne logistique au niveau mondial », ajoute-t-il.

Vers une réduction et un assouplissement de la mobilité des biens et des personnes...

Selon l'étude de PwC, près de six personnes interrogées sur dix estiment que leur environnement personnel et professionnel deviendra plus intégré, avec une diminution des distances dans les trajets. Plus de 45% des personnes interrogées s'attendent même à une réduction de la mobilité individuelle par rapport à aujourd'hui. 60% des person-

nes interrogées estiment que le consommateur préférera les produits fabriqués localement d'ici 2030. Cependant, 59% estiment que le coût de transport sera le facteur prédominant dans la localisation des sites de production. Par ailleurs, des modes de transport plus souples et efficaces vont émerger. La majorité des personnes interrogées anticipent ces systèmes autonomes et autocontrôlés tels que les systèmes multi-agents et les véhicules à guidage automatique qui vont révolutionner le transport de fret. 60% des personnes interrogées estiment que la concentration des capacités de transport, avec par exemple l'utilisation de la LKW transportant plus de 60 tonnes (« mega trucks ») ou de porte-conteneurs « ultra-large » compenseront l'augmentation des coûts.

T. L.

SECTEUR DU BÂTIMENT

Possibilité de réduire sensiblement la consommation mondiale d'énergie



Le secteur du bâtiment, qui représente actuellement un tiers de la consommation mondiale d'énergie, pourrait sensiblement réduire ses émissions de CO2 grâce à des technologies économes, selon un rapport de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) édité en 2011.

Pour l'AIE, la combinaison de technologies telles que les panneaux solaires, les pompes à chaleur ou l'énergie géothermique, pourrait permettre de réduire, d'ici à 2050, les émissions carbonées d'environ un quart par rapport à celles d'aujourd'hui et économiser 710 millions de tonnes équivalent pétrole dans les immeubles d'habitation, les locaux commerciaux et les édifices publics.

L'AIE a préparé cette « feuille de route » en consultation avec les représentants gouvernementaux, l'industrie, les universités et les organisations non gouvernementales.

Le document donne un aperçu de l'état actuel des différentes technologies matures de chauffage et d'équipements de climatisation disponibles dans le commerce, ainsi que des technologies émergentes. Il trace la voie pour élargir le déploiement de ces technologies à l'horizon 2050 avec l'objectif ambitieux

de transformer complètement le marché du chauffage et de refroidissement dans les bâtiments.

La majorité des économies potentielles identifiées dans le rapport pourraient être réalisées rapidement.

Le remplacement des équipements de chauffage et de climatisation intervient dans une période comprise entre 7 et 30 ans, alors que les bâtiments ont une durée de vie de 30 à 100 ans, voire plus, souligne l'AIE.

« L'efficacité énergétique et les technologies sans émissions de CO2 pour le chauffage et la climatisation dans les bâtiments offrent de nombreuses options à faible coût pour réduire la consommation d'énergie, la facture énergétique des consommateurs et les émissions carbonées dans les bâtiments, avec des technologies qui sont disponibles aujourd'hui. »

« Étant donné que le chauffage, la climatisation et la production d'eau chaude consomment peut-être la moitié de toute l'énergie consommée dans les bâtiments d'aujourd'hui, le potentiel d'économies est très important », a déclaré Bo Diczfalusy, en charge de la politique énergétique durable et des technologies à l'AIE, lors du lancement du rapport.

AVEC UN TAUX DE 23% EN 2012

La Libye en tête de la croissance mondiale

Selon les prévisions de The Economist Intelligence Unit, l'économie libyenne (PIB 2009 : 62,36 milliards) connaîtra en 2012 une croissance d'environ 23%, la plus élevée au monde en raison du démarrage du chantier de la reconstruction du pays estimée à plus de 200 milliards \$ et du maintien du cours du baril de pétrole à un niveau élevé. Deux autres pays africains, l'Angola (PIB 2010 : 84,39 milliards) et le Niger (PIB 2010 : 5,5 milliards) bénéficieront de prix des matières premières relativement élevés qui porteront leurs croissances du PIB à plus de 10%. Le Soudan verra une forte contraction (-9%) en raison de la perte des trois quarts de ses réserves de pétrole au Sud-Soudan, région qui a acquis son indépendance en juillet 2011. La Chine, locomotive de la croissance mondiale, maintient son rythme de croissance proche des 10%, poussée par sa demande intérieure. La plupart des pays de la zone euro (Grèce, Portugal, Italie, Luxembourg...) seront en récession.

Dix millions de facebookers au Maghreb...

Il y a dix millions de facebookers au Maghreb (la Libye non comprise), selon les dernières statistiques (première semaine de janvier 2012) du site Socialbakers.com. En termes de taux de pénétration, les Tunisiens arrivent en tête. Ils sont 2,8 millions à avoir un compte Facebook, soit à peu près le même nombre qu'en Algérie qui compte trois fois plus d'habitants. Plus de 77% des internautes tunisiens possèdent un compte Facebook. En nombre d'utilisateurs de Facebook, le Maroc arrive en première position au Maghreb avec plus de 4 millions de facebookers. Le taux de pénétration de Facebook y est de 12,89% par rapport à la population globale et de 39,03% par rapport à la population internet.

Au cours des six derniers mois, 451.000 nouveaux comptes Facebook ont été créés par les Marocains. L'Algérie enregistre cependant la plus forte progression, elle qui ne comptait que 800.000 comptes Facebook, il y a un an et demi. Les six derniers mois ont été particulièrement fertiles avec l'ouverture de 516.000 nouveaux comptes. Le chiffre global des facebookers y représente 8,2% de la population globale et 60,35% des internautes. Avec seulement 83.480 utilisateurs de Facebook, la Mauritanie vient loin derrière, mais son taux de pénétration, de 111%, est le plus élevé ; un taux qui signifie que ce pays compte plus de comptes Facebook que d'internautes, selon les données de Socialbakers.

LE BULLETIN DU FMI EN LIGNE PARLE DE L'AFRIQUE

Grands atouts, mais faible marge de manœuvre

La plupart de l'Afrique subsaharienne débute l'année 2012 en plutôt bonne forme mais la faiblesse de la croissance mondiale et les remous financiers pèsent sur l'avenir. Pour l'heure, les autorités doivent maintenir des politiques prudentes. La grande question qui se pose en Afrique subsaharienne pour 2012 est de savoir si la récente phase de forte croissance va pouvoir se poursuivre, bien que l'activité économique mondiale soit en panne. La région semble avoir de gros atouts, mais elle était sur la corde raide en 2011 et en cas de chute, les conséquences pourraient être extrêmement lourdes.

Selon le FMI, en 2011, sur fond de ralentissement alarmant de l'activité économique mondiale, la plupart des pays de l'Afrique subsaharienne ont bien tenu le cap. La croissance moyenne de la région a dépassé 5% et sa part des exportations mondiales est restée élevée.

Il y a néanmoins eu des chocs spécifiques qui ont causé de graves dégâts, en particulier la sécheresse dans la Cote d'Ivoire et la montée en flèche des cours des produits alimentaires et des combustibles.

Dans certaines contrées de l'Afrique de l'Est, la résurgence de l'inflation est devenue un nouvel enjeu macroéconomique. L'Afrique subsaharienne a aussi fait preuve d'une résistance rassurante face à la crise financière de 2008-09.

Bien que l'Afrique du Sud et d'autres pays à revenu intermédiaire n'aient pas pu échapper à la récession mondiale, la plupart des pays à faible revenu ont continué à connaître des taux de croissance robustes.

En fait, pendant la majeure partie de la dernière décennie, la trajectoire économique de l'Afrique subsaharienne s'est située, bon an, mal an, au-dessus de la moyenne mondiale. Comme l'a noté Mme Christine Lagarde, Directrice générale du FMI, lors d'une récente visite de trois pays (Nigeria, Niger et Afrique du Sud), « de bonnes politiques économiques ont créé les conditions d'une croissance plus forte, d'une hausse de l'investissement et d'un recul de la pauvreté ».

Cela contraste avantageusement avec la croissance anémique et les longues récessions des décennies précédentes.

Un des éléments de la résurgence de la région cette dernière décennie a été le retournement de la longue tendance à la baisse des cours réels des matières premières. Cela a dopé les recettes publiques et l'activité économique dans certains pays. Mais cela n'explique pas tout. Les gains engrangés par les uns du fait de leurs ressources naturelles ont souvent tourné au désavantage pour les autres, surtout dans le cas des cours du pétrole.



Des secteurs privés robustes

D'autres forces plus systématiques étaient partout à l'œuvre : des politiques avisées ont favorisé le développement d'un secteur privé de plus en plus florissant ; les institutions ont été renforcées et responsabilisées, et les politiques macroéconomiques ont été centrées sur la stabilité, au lieu d'être faites d'expédients à court terme.

Par ailleurs, l'incidence des conflits militaires et politiques a diminué et les pays africains ont bénéficié de la réduction de leurs dettes. Dans ce contexte plus ouvert et prévisible, même le commerce intrarégional a commencé à se développer, tandis que les échanges internationaux et les investissements étrangers se diversifiaient sans cesse. A tous points de vue, ce début de millénaire a été saisissant. Mais pour que la région puisse faire face dans de bonnes conditions à une autre tempête mondiale en 2012, il faut que plusieurs facteurs jouent favorablement.

Les points forts

Tous les œufs de l'Afrique subsaharienne ne sont pas dans le même panier. Bon an, mal an, la croissance des pays émergents a récemment surpassé celle des pays avancés et l'Afrique subsaharienne exporte désormais autant vers les pays émergents et d'autres pays en développement que vers ses partenaires commerciaux traditionnels. La Chine, l'Inde et d'au-

tres pays émergents sont maintenant de gros clients, tant pour les grands exportateurs de ressources naturelles de la région que pour les plus petits pays agricoles.

Les liens financiers avec le reste du monde sont relativement lâches. En dehors de l'Afrique du Sud, les pays de l'Afrique subsaharienne restent peu tributaires des marchés de capitaux et des crédits bancaires internationaux. Quelques pays de la région ont certes connu une résurgence des entrées de capitaux privés en 2010-11, mais la plupart ont été éparpillés par le tourbillon des flux de capitaux à court terme qui avaient dans le passé accru leur vulnérabilité.

L'exposition des banques intérieures aux crédits étrangers semble être assez bien contenue. Les pays sont capables de s'aider eux-mêmes. La prompt réaction des autorités nationales de l'Afrique subsaharienne à la dernière crise financière mondiale en a amorti l'impact. Les dépenses publiques se sont maintenues, en dépit d'un déficit prononcé de recettes, et les taux d'intérêt directs ont été abaissés. Cette fois-ci, les déficits budgétaires et l'endettement sont plus élevés, et les taux d'intérêt nominaux plus bas, de sorte que la marge de manœuvre pour ce genre de mesures anticycliques est plus limitée. Mais beaucoup de pays sont prêts à agir.

Certains pays ont tiré le bon numéro. De nouveaux projets d'exploitation des ressources

naturelles vont doper la croissance de quelques pays en 2012. Et l'économie de la Côte d'Ivoire se remet des désordres liés aux élections.

Les sujets d'inquiétude

Il est impossible d'être immunisé. Quoi qu'il arrive, la baisse de l'activité mondiale et des cours des matières premières aura inévitablement des conséquences pour les exportations de l'Afrique subsaharienne, et donc sa production, ses revenus et les recettes publiques. Les envois de fonds des travailleurs à l'étranger et les flux d'investissement seront plus faibles qu'en d'autres circonstances, et les effets secondaires sur la demande intérieure et la qualité des crédits rendront le financement plus difficile. D'après une récente simulation effectuée par les services du FMI, il semble que la faiblesse de l'Europe et des États-Unis qui a réduit la croissance mondiale de 1/2 point pourrait faire baisser d'un point le taux de croissance d'un pays à faible revenu type.

L'Afrique du Sud s'est intégrée de plus en plus dans l'économie mondiale, elle est ainsi plus exposée que le reste de la région aux faiblesses de l'économie mondiale, en Europe en particulier. Bien qu'une bonne gestion macroéconomique ait atténué les pires effets du ralentissement mondial actuel, les chocs négatifs qui touchent l'Afrique du Sud pourraient aussi s'étendre rapidement aux

pays voisins, en raison de leur incidence sur les revenus des travailleurs migrants, les exportations, les investissements régionaux, les flux financiers et les recettes d'importations.

Le financement pourrait être difficile. Du fait de la hausse des déficits budgétaires, il sera plus difficile aux Etats de se procurer les financements complémentaires requis pour maintenir les dépenses publiques alors que leurs recettes sont déficitaires. Peu de pays à faible revenu ont accès aux marchés de capitaux étrangers et les gouvernements des pays donateurs sont eux-mêmes déjà soumis à de fortes pressions budgétaires.

Que doivent faire les pays ?

Maintenir le cap. Pour l'heure, bien sûr, il faut opter pour la prudence et se préparer à l'action. La plupart des pays, conscients de la nécessité de reconstruire leurs marges de manœuvre, comprennent qu'il importe de réduire les déficits budgétaires et de veiller à ce que la politique monétaire ne soit plus en mode incitatif, surtout si l'inflation a flambé au cours des derniers mois. Cela ne s'applique pas toutefois aux quelques pays dont la croissance est inférieure à la tendance et la situation financière relativement solide. Dans leur cas, l'objectif premier reste de soutenir l'activité. Cependant, le renforcement de la régulation et de la supervision financières doit demeurer une tâche prioritaire dans la plupart des pays.

Rester alerte. Aux premiers signes de baisse de la demande d'exportations, les pays où les possibilités de financement sont très limitées doivent être prêts à débloquer les leviers de la politique économique. Le moment exact et le degré d'assouplissement dépendront de la marge de capacité inutilisée dans l'économie intérieure et des risques qu'un ralentissement mondial prolongé ferait peser sur la viabilité budgétaire. Dans certains cas, l'assouplissement budgétaire pourrait nécessiter un appui financier de la communauté internationale. Comme lors de la dernière crise financière mondiale, le FMI se prépare déjà à apporter de l'aide.

ACG Private Equity s'ancre au sud de la Méditerranée

A l'issue d'un appel d'offres restreint qui réunissait huit candidats, ACG Private Equity, l'un des principaux gestionnaires de fonds de capital investissement européens, a acquis Viveris Management auprès de ses dirigeants et de la Caisse d'épargne Provence-Alpes-Corse (CEPAC) qui ramène sa participation de 60% à 20%.

Viveris Management est une société gestionnaire de FIP, FCPI et FCPR qui compte pour 579 M. de capitaux historiques sous gestion. Elle intervient principalement dans le Grand Sud de la France, mais également en Outremer (Réunion, Nouvelle Calédonie) et sur le pourtour méditerranéen (Algérie, Maroc, Tunisie, Turquie).

Cette reprise s'inscrit dans la stratégie lancée en 2011 par ACG Private Equity et ses actionnaires de participer activement à la consolidation du domaine du "Private Equity" en France et en Europe. Elle vise pour cela la création d'un groupe indépendant de gestion d'actifs en Private Equity avec des encours sous gestion significatifs, qui s'articulerait autour de deux pôles : la gestion "institutionnelle" au Viveris, Viveris Emerging Markets, Viveris Amorçage et Viveris Infrastructures ne sont pas concernées par cette opération, la gestion de celles-ci étant poursuivie par les anciens dirigeants de Viveris Management.

Viveris Management est la 4e société à rejoindre le groupe ACG en 2011, après Gimar Capital Investissement (mars 2011), Sigma Gestion (septembre 2011) et IPSA (décembre 2011), portant la masse sous gestion en fonds directs à 900 M. .

Le montant de la transaction n'a pas été communiqué par les parties prenantes mais une source spécialisée l'estime entre 10 et 15 millions d'euros.

Depuis 1998, la stratégie choisie par ACG Private Equity pour investir les fonds confiés par ses investisseurs sur l'ensemble des segments du Capital Investissement, tant en primaire qu'en secondaire, lui a permis de générer une performance «Top Quartile» sans aucune perte en capital depuis plus de 10 ans.

ACG Private Equity a sélectionné et a investi depuis sa création dans plus de 50 fonds européens parmi les plus performants des marchés du buyout, du capital développement et retournement, et de la mezzanine, afin de constituer des portefeuilles de fonds équilibrés et générant le meilleur couple rendement/risque du marché.

ACG Private Equity a fait le choix d'investir principalement dans des équipes indépendantes qui ont pu démontrer depuis de nombreuses années une capacité à générer des performances supérieures et une habileté certaine à protéger le capital de leurs investisseurs.

Le segment du Capital Risque (ou Capital Amorçage) ne fait pas partie des choix d'investissement, ce segment ne générant pas historiquement en Europe de rendement assez élevé pour couvrir le très fort risque associé.

ACG Private Equity est l'un des pionniers de la gestion de fonds en Europe et gère aujourd'hui des fonds multi-investisseurs et des mandats dédiés pour un montant global supérieur à 600M. .

L'or entame l'année sur une pente ascendante

Avec un record historique à 1.920 dollars en septembre et une fin d'année morose, marquée par une chute à 1.522,65 dollars, l'or entame 2012 avec une croissance de 4,51% sur les 11 premiers jours de l'année à 1.641,12 dollars.

PAR TASSAËDITE LEFKIR

La performance 2011 à plus de 10% s'inscrit sur une série de onze années consécutives de progression. En ce début d'année, les investisseurs se sont à nouveau tournés vers cette valeur refuge en raison de l'escalade des tensions géopolitiques (Iran...), des inquiétudes sur la résolution de la crise des dettes souveraines européennes et d'une poussée de la demande, aiguës par l'approche des fêtes du Nouvel an chinois qui débute le 23 janvier. Les 26 experts interrogés par la London Bullion Market Association (LBMA) anticipent un cours de l'once en moyenne de 1.766 dollars. Les principaux producteurs d'or en Afrique sont l'Afrique du Sud, le Ghana, la Tanzanie, le Mali, le Burkina Faso... L'or est pratiquement indestructible et réutilisable à l'infini. Aussi, la majeure partie de l'or extrait (estimé à environ 161.000 tonnes en 2009) depuis les débuts de l'humanité existe encore. En 2010, l'offre était alimentée à 60% par la production minière et à 40% par le recyclage. Le poids de l'Afrique du Sud qui, jusqu'aux années 1980, fournissait plus de la moitié de la production minière, a très fortement décliné. Le pays n'était en 2009 que le 4e producteur d'or primaire derrière la Chine, les Etats-Unis et l'Australie. La production chinoise est, quant à elle, en rapide progression (+65 % entre 2004 et 2009). La décision de banques centrales de vendre une partie de leurs stocks peut aussi avoir un impact important sur l'offre. En 2010, la joaillerie représentait 54% de la demande en or selon les estimations du World Gold Council, les investissements sous forme



de lingots ou de pièces, 35% et l'industrie (essentiellement dans le secteur électronique) 11%. L'Inde est le premier importateur au monde, en raison de la popularité de l'or pour les bijoux. L'évolution de la demande évolue différemment selon les débouchés : l'utilisation de l'or en joaillerie est sensible aux prix ; pour l'industrie, elle est liée à l'activité économique mondiale ; et les investissements ont tendance à être privilégiés en période de crise ou d'inflation.

La demande mondiale en or s'est nettement reprise en 2010 par rapport à 2009 où elle avait reculé, en raison d'une moindre utilisation dans la joaillerie et l'industrie. Plus que la demande industrielle, ce sont les investissements, et donc indirectement les situations monétaires qui dictent les évolutions des prix de l'or. L'attitude des banques centrales, qui détiennent autour de 20% des stocks mondiaux, a une importance tout particulière.

Début 2011, les conditions sont réunies pour pousser les prix de l'or vers le haut : craintes inflationnistes qui attirent les investissements vers cette valeur refuge, et

faiblesse persistante du dollar qui incite notamment les banques centrales du monde à acheter de l'or plutôt que du dollar. Début mai 2011, les cotations de l'or sont à leurs plus hauts historiques, à 1.546,50 dollars par exemple le 3 mai à Londres.

Élément chimique présent en proportion infime dans les océans ainsi que dans la croûte terrestre dont il est le 75e composant, l'or est à la fois très rare et naturellement inaltérable.

Même si l'on en expédie un peu dans l'espace, avec

fusées et satellites, cela lui assure une grande pérennité théorique sur Terre. Du reste, son histoire est logiquement liée à celle des puissants et des dieux. Ainsi, les banques le stockent toujours alors qu'il n'a plus de valeur étalon pour les monnaies. De surcroît, l'or se recycle quand il est sous forme de pièces, bijoux, etc. En revanche, sa grande valeur conjuguée au danger de son extraction pour les milieux naturels (présence de mercure, lessivage de l'or avec du cyanure...) pose une question de durabilité des écosystèmes concernés.

Cela dit, les chiffres de la production minière mondiale en 2009 font état de 2.450 tonnes. La Chine détient 13%, les États-Unis 9%, l'Australie 9%, l'Afrique du Sud 8%, la Russie 7% et le Pérou 7%. Quant aux réserves officielles en or des banques centrales, le bilan établi en avril 2011 fait état de 8.134 t pour les Etats-Unis. L'Allemagne en deuxième position avec 3.401 t. Suivie du FMI 2.814 t, l'Italie 2.452 t, la France 2.435 t, et la Chine 1.054 t.

T. L.

Le gaz angolais arrivera sur le marché international en février

L'Angola va lancer la vente de gaz sur le marché mondial en février, selon Alcides Santos, directeur de production au ministère angolais des Pétroles. «L'Angola produit déjà le pétrole. Maintenant, il va produire et vendre son gaz sur le marché mondial. C'est une ressource du sous-sol que nous n'arrivons pas à écouler par manque de débouchés au niveau national», a-t-il déclaré. Le ministère estime sa capacité de vente à 5,2 millions de tonnes de gaz naturel liquéfié par an pendant 25 à 30 ans et vise essentiellement le marché des Etats-Unis. Ce projet, dénommé Angola LNG et lancé en 2007, a représenté 10 milliards de dollars d'investissement partagés entre la compagnie nationale pétrolière Sonangol (22,8%), l'américaine Chevron (36,4%), la britannique BP (13,6%), la française Total (13,6%) et l'italienne ENI (13,6%). Grâce au gaz et selon L'Economist Intelligence Unit, la croissance économique de l'Angola devrait connaître une augmentation significative. L'unité de traitement et de stockage du pétrole et de gaz naturel, inaugurée au mois de novembre dernier par

le ministre de l'Energie de l'Angola, au bloc 17 de l'offshore national, a permis à l'industrie énergétique de réaliser avec succès la séparation sous-marine du pétrole et du gaz. Cette production financée par les groupes Chevron et Sonangol à hauteur de 9 millions de dollars US a commencé en décembre.

Il était initialement prévu que la production de ce gaz soit destinée aux Etats-Unis, mais les conditions du marché font que la nation américaine ne soit plus capable d'absorber toute la production de gaz. Le groupe Sonangol a donc été contraint de considérer d'autres options telles que les marchés asiatiques avec principalement le Japon qui montre beaucoup d'intérêt pour le gaz angolais. Le projet va conduire la croissance à 10% en 2012, soit une augmentation de 3,9% par rapport à la croissance en 2011. Cependant, bien que le démarrage de la production du gaz soit un atout majeur pour le développement de l'économie angolaise, elle ne fera pas du pays un important exportateur mondial à cause de ses réserves relativement faibles. En effet, les autorités locales ne prévoient



qu'une production annuelle de 5,2 millions de tonnes de gaz naturel. Le gouvernement angolais compte toutefois sur sa production pétrolière pour compenser les retombées de la nouvelle production de gaz et maintenir sa croissance. Le relancement des activités d'exploration dans le pays devrait emmener la production nationale à 2 millions de barils par jour.

T. L.

El Mawsili, une école de musique arabo-andalouse au cœur de Paris

L'association El Mawsili, établie à Paris, peut se vanter d'avoir révélé le talent de nombreux jeunes musiciens algériens installés en France, dans le chant et la musique arabo-andalous, ses animateurs s'étant fixés comme mission d'œuvrer à la découverte, l'enseignement, la transmission et la diffusion de ce patrimoine immatériel universel.

PAR ROSA CHAOUI

Conscients de la complexité de la tâche, les fondateurs de cette association ont, rapporte l'APS, surmonté de multiples obstacles pour arriver à ce résultat. En dépit des difficultés rencontrées et la faiblesse des moyens dont ils disposent, ils ont réussi à créer une équipe soudée et motivée pour apprendre aux jeunes cette musique universelle.

« Cette année 2012, nous fêtons le 21^e anniversaire de notre association. En effet El Mawsili a vu le jour en 1991 à Saint-Denis (région parisienne), à l'initiative de Aziz Djemai qui en assure la présidence, d'Ahmed Adel le trésorier et de Farid Bensarsa, formateur et maître reconnu, de l'association El-Djazaira-El-Mossilia d'Alger créée en 1930 et qui en assure la direction artistique, a précisé à l'APS vendredi Ismaïl Deha, le secrétaire général de l'association. » Le nom d'El mawsili vient d'Isshaq El Mawsili musicien abbasside du 8^e/9^e siècle, originaire de la ville de Mossoul en Irak. Ce nom permet également de montrer la filiation avec l'école San'a dont l'association El Mossilia d'Alger est l'association la plus représentative, a-t-il précisé. M. Deha a cependant indiqué que des difficultés apparaissent dans l'enseignement de la musique arabo-andalouse, citant notamment la non maîtrise de la langue arabe par les jeunes élèves nés en France.

« Cela constitue un obstacle pour l'apprentissage des chants de la musique arabo-andalouse. Nous affrontons cette difficulté, par la mise en place de cours pour l'enseignement de cette langue destinés aux jeunes élèves. Ces cours souvent ludiques, sont intégrés aux cours de musique et permettent la compréhension des textes chantés et les valeurs qu'ils véhiculent », a-t-il dit. Il a également évoqué le manque de



locaux qui entrave l'extension des activités de l'association.

« Aujourd'hui, nous disposons de deux écoles publiques à Saint-Denis pour l'enseignement de la musique arabo-andalouse, et nous sommes très heureux de cela. Nous aimerions cependant donner des cours de musique tout au long de la semaine, le fait de ne pouvoir disposer des écoles que le samedi après-midi constitue une véritable contrainte à l'élargissement de nos activités », a regretté Ismaïl Deha.

Présent lors de l'entretien, Farid Bensarsa, Maître en musique traditionnelle, et directeur de l'orchestre El Mawsili, a de son côté confirmé que la non maîtrise de la langue arabe constitue, entre autres, l'une des difficultés rencontrées par les animateurs de l'association.

« La perpétuation et la sauvegarde du patrimoine musical classique arabo-andalou par sa transmission aux jeunes et aux adultes est l'une des ambitions de l'association mais comme dans toute action de formation certaines difficultés apparaissent telles que la langue et la surcharge scolaire », a-t-il expliqué.

Soulignant les vertus de la musique dans la formation des générations? il a également relevé que « la musique et la méthode qui sont proposés aux jeunes les aident, entre autres, dans leur structuration et leur construction ». « Les jeunes développent leurs capacités d'écoute et de

mémorisation, affinent leurs sens de l'esthétique, consolident la confiance en soi et apprennent l'importance et les bienfaits des relations sociales par le travail en groupe (en orchestre) », a-t-il souligné.

« Ils viennent, en général, à l'initiative des parents puis s'accrochent, s'habituent, lient des amitiés et surtout se découvrent. Ils découvrent leurs propres aptitudes et leur capacité à « fabriquer de la musique ». Autant d'éléments valorisants et bénéfiques », a indiqué le directeur de l'orchestre de l'association El Mawsili, Maître Bensarsa. Aujourd'hui, les animateurs de l'orchestre El Mawsili ont pour ambition de créer une structure qui abriterait les activités de l'association et porterait le rayonnement de la musique arabo-andalouse en France. Centre de formation, de ressources et de recherches, ce projet comprendrait des salles de cours, une bibliothèque, un espace multimédia ainsi qu'une exposition permanente. Outre la formation, la vocation de ce centre serait tournée vers la diffusion de la musicologie arabo-andalouse.

Les animateurs de l'association El Mawsili ont ainsi prévu que Dar El Andalous serait ainsi une « institution avec des pôles multiples, dont l'échange, pour établir le dialogue avec d'autres formes de musique et lancer des programmes de partenariat avec des institutions nationales et internationales, à travers la recherche et la sauvegarde des témoignages sur l'histoire de la musique classique arabo-andalouse ».

« Le projet Dar El Andalous, s'il est réalisé, nous permettra de créer une structure pérenne et de pouvoir travailler à la diffusion du patrimoine musical arabo-andalou sur une tout autre échelle », a fait valoir Maître Bensarsa. « Notre ambition est faire de Dar El Andalous à la fois un centre de ressources, une véritable école de formation et un centre de recherche sur ce riche patrimoine universel », a-t-il souhaité. Farid Bensarsa, natif de la ville de Constantine est formé au Malouf. Il intègre la San'a d'Alger qu'il étudie auprès du Maître Sid-Ahmed Serri d'El Djazaïria El Mossilia d'Alger dont il deviendra l'assistant. L'orchestre El Mawsili a à son actif de nombreuses prestations dont des concerts à l'Institut du monde arabe (IMA) et au siège de l'Unesco (Paris), ainsi qu'au siège de l'Onu à Genève (Suisse).

Il donne régulièrement, par ailleurs, des

représentations lors de manifestations événementielles dans toute la France.

R. C.

EXPOSITION À ANNABA

La beauté du patrimoine amazigh mise en valeur

Une exposition dédiée au patrimoine amazigh a été ouverte samedi à Annaba permettant au public de découvrir la culture berbère, ses couleurs, le quotidien des kabyles, des chaouis et des touareg. Cette manifestation qui se tient au palais des arts et de la culture Mohamed-Boudiaf à l'occasion de la célébration de Yennayer, nouvel an amazigh, a offert l'opportunité aux visiteurs de contempler et d'admirer des tableaux de peinture de l'artiste Assia-Gamra Bougherra qui propose au travers d'une vingtaine de toiles un voyage consacré aux symboles et aux couleurs vives de l'habit traditionnel amazigh. Avec un mélange de bleu, de jaune et de blanc, cette artiste revient sur la « Tagandourt » du Djurdjura, un modèle drapé et tissé à la main, renvoyant vers les profondeurs du patrimoine amazigh. D'autres tableaux présentent différents modèles de la robe kabyle qui reste toujours en vogue dans le patrimoine national. L'exposition d'Assia-Gamra Bougherra n'a pas omis la femme chaouie et son quotidien, riche en activités, la présentant avec sa « Melhfa » en train de travailler une poterie ou de tisser de tapis et le burnous avec des motifs berbères de la région. Les habitants du grand Sahara, en particulier ceux de Timimoun, sont également présents dans l'exposition de cette artiste qui a mis en relief, par son pinceau, la femme targuie et le célèbre et fier « homme bleu ». L'exposition renferme également des stands consacrés aux bijoux amazighs et à l'art culinaire propre aux gens des Aurès et du Djurdjura, ainsi que de la peinture sur le verre et de précieux manuscrits amazighs. Une soirée artistique devait être organisée en marge de cette manifestation, avec la participation des ateliers de chants, de danse et de musique relevant du palais des arts et de la culture Mohamed-Boudiaf de Annaba.

APS

34^e FESTIVAL INTERNATIONAL DU COURT MÉTRAGE DE CLERMONT-FERRAND

Demain, Alger ? sélectionné

Le film *Demain, Alger ?*, écrit et réalisé par Amine Sidi Boumediene en 2011, a été sélectionné pour le 34^e Festival international du court métrage de Clermont-Ferrand (France) qui se tiendra du 27 janvier au 4 février.

Ce court métrage de 20 minutes présente trois jeunes qui discutent en bas d'un immeuble. Le départ imminent de leur meilleur ami est au centre de leurs discussions qui vire à la dispute.

Dans un appartement au-dessus, Fouad fait sa valise dans le silence sous le regard triste de sa mère en larmes. Il s'en va en France sans même dire au revoir à ses

amis. L'histoire se déroule le 4 octobre 1988 à la veille des événements du 5 octobre qui ont secoué l'Algérie et changé son paysage social, culturel économique et politique.

Demain, Alger ? a été choisi parmi 16 courts métrages algériens inscrits à la sélection du festival.

Il a participé à plusieurs festivals de cinéma dont le 9^e Festival du court-métrage méditerranéen de Tanger (Maroc) qui s'est tenu du 3 au 8 octobre dernier.

Ce film a décroché le prix du meilleur producteur de cinéma arabe au dernier Festival du film arabe d'Abu Dhabi.

SYNDROME DES JAMBES SANS REPOS

Une maladie invalidante

Le «*Syndrome des jambes sans repos*» (SJSR) est une maladie touchant essentiellement les personnes de plus de 40 ans. Bien que décrite dans les revues scientifiques depuis 1945, elle est mieux connue depuis ces 30 dernières années.

Cette maladie, peu grave, peut s'avérer pourtant très invalidante. En effet, lorsque le malade est en phase de détente (relaxation, se met au lit le soir au coucher), les membres inférieurs commencent à lui démanger. Il peut ressentir des picotements, de la chaleur, des fourmillements. Son soulagement repose sur le lever et la marche. Les symptômes réapparaissent dès que le malade se remet au lit et essaie de s'endormir.

Ainsi, la première complication du SJSR est l'insomnie, vu que les symptômes guettent le malade dès qu'il se met au lit.

Les causes du SJSR sont mal connues, mal définies, mais il semblerait qu'il y ait une déficience de dopamine, un neurotransmetteur participant à la transmission nerveuse.

C'est la raison pour laquelle le traitement du SJSR repose essentiellement sur la classe médicamenteuse des agonistes dopaminergiques.

A part les déficits en dopamine, il semblerait également que le manque de fer, d'acide folique ou encore de vitamine B12 seraient responsables de la survenue du SJSR. Ainsi, on pourrait prévenir le SJSR en améliorant son alimentation.

Définition du syndrome des jambes sans repos

Le «*Syndrome des jambes sans repos*» (SJSR) est également appelé «*Impatience*», «*Impatience dans les jambes*», «*Impatience nocturne*» ou «*Syndrome de Wittmaack-Ekbom*». Ekbom étant le scientifique, qui en 1945 publia la première étude sur ce syndrome.

Ainsi, les symptômes du syndrome des jambes sans repos se manifestent essentiellement lors de périodes de moindre activité, comme lorsque l'on se détend ou que l'on se met au lit le soir, au coucher.

Le Syndrome des jambes sans repos n'est pas une maladie grave en soi, mais elle est surtout très inconfortable, car elle nuit souvent à la qualité du sommeil.

Causes de la maladie

Les scientifiques savent que le «*Syndrome des jambes sans repos*» est dû à une déficience en dopamine, les causes du (SJSR) sont pourtant mal définies. Pour l'instant, on avance des hypothèses suivantes :

- Un manque dans certains éléments essentiels de la nourriture comme la vitamine B12, l'acide folique (vitamine B9), le fer
- Une prédisposition génétique
- Des maladies chroniques
- Un effet secondaire de certains médicaments
- La grossesse
- Une déficience en dopamine.

La dopamine est un neurotransmetteur. C'est-à-dire que c'est une substance chimique, naturellement présente dans le corps et qui intervient dans la transmission nerveuse. Grâce à la dopamine, les informations sur les mouvements sont



manque de dopamine (un neurotransmetteur).

L'anamnèse médicale

Le médecin s'intéressera tout d'abord à la description des symptômes par le malade, puis à ses antécédents familiaux, vu l'existence d'antécédents génétiques possibles.

Les tests sanguins

Par les tests sanguins, le médecin dosera notamment le fer (taux de ferritine, d'hémoglobine). Il s'intéressera également au taux d'acide folique et de vitamine B12.

Pour poser un diagnostic de SJSR, il est essentiel de réunir 4 critères. Ces critères sont édictés par l'International Restless Legs Syndrome Study Group. Ces critères sont les suivants :

- Besoin de bouger les jambes, faisant suite à un inconfort dans les jambes (fourmillements, picotements)
- Apparition des symptômes lors de périodes d'inactivité (relaxation, pause, au coucher), en position assise ou couchée
- Aggravation des symptômes le soir et la nuit
- Amélioration de l'état du malade en bougeant les jambes (les étirer, se lever, marcher, plier les genoux, massage).

Complications du Syndrome des jambes sans repos

La complication principale du Syndrome des jambes sans repos est l'altération de la qualité de vie.

La qualité du sommeil est entravée. La personne ne peut dormir d'une traite et peut souffrir d'insomnie. Ne pouvant se régénérer, le manque de sommeil se répercute alors sur son travail, sa vie sociale. Cela devient un cercle infernal.

Bien que le SJSR soit dû à une déficience de dopamine, comme dans la maladie de Parkinson. Une personne malade de SJSR ne présente pas plus de risque de développer la maladie de Parkinson. Cette remarque est également importante pour les personnes souffrant de SJSR et traitées par des médicaments dopaminergiques, car ce sont souvent des médicaments également utilisés dans la maladie de Parkinson. Il est donc essentiel que le médecin et le pharmacien leur expliquent bien les raisons de ce choix de classe thérapeutique pour le traitement du SJSR.

Le traitement du Syndrome des jambes sans repos (SJSR) se fait de plusieurs manières. Le médecin pourra traiter la ou les causes de la maladie ou utiliser des médicaments pour atténuer les symptômes ou pour traiter la maladie.

Comme certaines carences, certaines maladies ou encore certains médicaments peuvent causer le SJSR, le médecin pourra traiter la cause et ainsi traiter le SJSR. C'est notamment le cas lors de carence en fer, en vitamine B12 ou en acide folique.

En cas de maladie causant le SJSR, il a été observé qu'un patient souffrant d'insuffisance rénale, guérissait du SJSR, une fois une greffe de rein réalisée.

Source Creapharm

transmis du cerveau aux membres. Une déficience en dopamine existe également dans la maladie de Parkinson. Ainsi, dans le SJSR, il existe un manque de dopamine dans le cerveau et la moelle épinière.

- Une carence en fer

Le fer est un oligo-élément indispensable au fonctionnement du corps humain. Il entre notamment dans la composition de l'hémoglobine (molécule transportant l'oxygène). Dans le cas concret du SJSR, le fer intervient dans la fabrication de la dopamine. Une anémie (même faible) pourrait entraver la fabrication de la dopamine.

- Une prédisposition génétique

Sans véritable explication scientifique, il semblerait que les cas de SJSR seraient plus nombreux au Canada francophone (surtout au Québec) et en Italie. Très peu d'asiatiques sont concernés. De plus, les personnes de sexe féminin sont aussi plus nombreuses à souffrir du SJSR. Raison pour laquelle, on avance des hypothèses sur une éventuelle prédisposition génétique.

- Les maladies chroniques

Le SJSR peut exister seul, cependant, il semblerait que certaines maladies peuvent exister en parallèle. On soupçonne d'ailleurs que certaines maladies chroniques puissent déclencher la survenue du SJSR. Ces maladies sont le diabète, la polyarthrite rhumatoïde, la fibromyalgie, l'insuffisance rénale.

- La grossesse

Certaines femmes enceintes peuvent souffrir de SJSR. Les symptômes apparaissent surtout lors du 3e trimestre. Une amélioration survient quelques temps avant l'accouchement.

Personnes à risque Syndrome des jambes sans repos.

Les personnes susceptibles de dévelop-

per un Syndrome des jambes sans repos (SJSR), sont les personnes suivantes :

- Les personnes dont un membre de la famille souffre déjà de SJSR, vu la prédisposition génétique
- Les femmes
- Les personnes âgées de plus de 40 ans
- Les personnes diabétiques
- Les personnes souffrant de fibromyalgie
- Les personnes souffrant de polyarthrite rhumatoïde
- Les personnes souffrant d'insuffisance rénale
- Les personnes carencées en fer, vitamine B12 et acide folique
- Les personnes prenant des antidépresseurs tricycliques
- Les personnes prenant du lithium
- Les femmes enceintes (3e trimestre de grossesse).

Remarquons tout de même que le SJSR peut tout de même toucher des enfants, bien que cela soit plus rare.

De plus, bien que la dopamine soit déficiente dans le SJSR et la maladie de Parkinson, les personnes souffrant de Parkinson ne développent pas forcément le SJSR. Le Parkinson n'est donc pas un facteur aggravant.

Parfois, les malades ont également mal. De plus, il arrive, dans des cas plus graves, que les bras soient aussi touchés. Les symptômes peuvent durer quelques minutes. Parfois, le malade peut souffrir pendant des heures.

Diagnostic Syndrome des jambes sans repos

Le diagnostic du Syndrome des jambes sans repos (SJSR) se fait par une anamnèse médicale. Pour compléter le diagnostic, le médecin aura parfois recours aux tests sanguins. Un neurologue est parfois consulté, si le médecin généraliste le souhaite. Rappelons en effet, que le SJSR est une maladie neurologique, entraînant une mauvaise transmission nerveuse, par le

FIN DU MERCATO HIVERNAL

Les clubs font grise mine

La deuxième période d'enregistrement des licences, appelée plus communément mercato, ouverte le 18 décembre passé, prendra fin officiellement demain 17 janvier. C'est dire que durant un mois complet, les différents clubs algériens qui forment l'élite ont fait leur choix en fonction bien évidemment de leurs moyens et leur besoin en matière d'effectif. Et puisque à cette époque de l'année peu de joueurs sont libres, les clubs ont éprouvé d'énormes difficultés pour trouver l'oiseau rare.

PAR MOURAD SALHI

L'opération d'échange de joueurs entre clubs de l'élite, qui devait constituer l'événement le plus suivi en cette période bien précise, n'a pas vraiment fait beaucoup de bruit cette saison. À l'acceptation de quelques éléments notamment ceux qui étaient à la recherche d'un temps de jeu, les bonnes affaires n'ont pas eu lieu. En dépit de ses moyens limités, le MC Alger a fait un bon coup en signant un contrat de prêt d'une durée de six mois avec Amir Sayoud du Ahly du Caire.

Un message fort pour montrer son ambition de retrouver sa place d'antan et viser, pourquoi pas, le titre de cette saison. Le doyen du football algérien avait déjà recruté Younes Sofiane de la JS Kabylie avant même le coup d'envoi de cette période de transferts. Les Vert et Rouge qui ont souffert le martyre durant la phase aller, bénéficieront également des services de Mustapha Djalit venu de la JSM Bejaia pour 18 mois et Kacem Hadji du WA Tlemcen qui a paraphé un contrat de six mois. Sachant que depuis l'avènement du professionnalisme, un joueur peut signer un contrat de six mois, histoire de se rendre libre, l'été prochain, pour une éventuelle négociation plus intéressante.

L'ES Sétif a recruté officiellement deux joueurs, à savoir l'attaquant Youssef Sofiane et le latéral gauche Sofiane Bengoreine. Le champion d'hiver qui était à la recherche d'un milieu défensif et un défenseur central afin de remédier aux lacunes enregistrées par ce secteur (25 buts encaissés), veut prendre les mêmes et recommencer. Pour la JS Kabylie qui a éprouvée d'énormes difficultés en attaque lors de la phase aller, n'a pu dénicher qu'un seul attaquant, il s'agit du Malien Makan Dembélé. Le joueur qui a brillé par son absence lors du stage de Barcelone, a signé un contrat de 18 mois. A la recherche d'un autre attaquant susceptible à renforcer sa



ligne offensive, les responsables de cette formation kabyle n'ont devant eux que quelques heures pour le trouver d'autant que la piste de Bouchouk, l'attaquant du CA Batna a été écartée en raison du prix demandé par le club batnéen qui est encore trop élevé pour les finances kabyles. Sinon, le coach kabyle, Meziane Ighil, travaillera avec les mêmes attaquants, Hemani, Metref et Boulemdais qui n'ont rien montré lors de la phase aller. L'ASO Chlef, champion d'Algérie Sortant, a clôturé l'opération de recrutement par l'engagement de l'attaquant gabonais, Johan Diderot Langoualama, lequel devra signer son contrat au Maroc, en marge du stage qu'effectuera le club dans ce pays, selon le président Medouar.

Outre ce joueur gabonais, l'ASO Chlef a engagé quatre nouveaux joueurs à savoir le Franco-Djiboutien, Hassen Kader, Mohamed-Amine Saïdoune de l'USM Alger et Bouhafer, l'ancien arrière-droit du MC El Eulma qui a joué la première phase à la JSM Tiaret. L'USM Alger qui a fait un recrutement judicieux à l'intersaison, s'est contenté finalement d'une seule recrue lors

de cette période hivernale, il s'agit de l'attaquant camerounais Serge N'Gal âgé de 26 ans. N'Gal qui fait un passage dans pas mal de clubs en Europe, a été proposé en premier lieu à la JS Kabylie, mais il défendra finalement le maillot rouge et noir. La JSM Béjaïa s'est distingué au cours de ce mercato hivernal pour n'avoir effectué aucun achat. Le club de la vallée de la Soummam qui a bouclé hier son stage hivernal au Maroc a pourtant enregistré un départ, à savoir Djalit vers le MC Alger, mais il n'a rien trouvé sur le marché. Le manager du club, en l'occurrence Hakim Medane parle de deux éléments, puisque l'équipe à encore deux licences dont l'une étrangère, mais le temps presse et la Ligue des champions africaine s'approche à grands pas. En bas du tableau, le MC Oran a clôturé le mercato par une cinquième recrue, il s'agit de l'arrière-gauche de l'OM Arzew, Benkerada. Le club oranais avait déjà recruté Bellabès, Bousehaba, Boukemacha et Saydou afin d'améliorer son classement et éviter du coup la relégation.

M. S.

NA HUSSEIN DEY

Chaâbane Merzkane nouvel entraîneur

L'ancien international algérien, Chaâbane Merzkane, est devenu le nouvel entraîneur du NA Hussein-Dey (Ligue une algérienne de football), et devra s'engager dimanche pour une durée six mois, a-t-on appris auprès du président du club de la capitale, Mahfoud Ould Zmirli. «*Chaabane Merzkane est le nouvel entraîneur du NAHD. Nous avons tout conclu avec lui dans la soirée de samedi. Il signera un contrat de six mois dans les toutes prochaines heures. sa première séance d'entraînement avec l'équipe est prévue pour lundi*», a déclaré, à l'APS, le premier responsable des Sang et Or. «*L'objectif assigné à notre nouveau coach, est bien évidemment, sauver l'équipe de la relégation*», a-t-il ajouté. Merzkane est le troisième technicien à diriger le Nasria depuis le début de cette saison. C'est Nabil Medjahed qui a débuté la compétition, avant de quitter le navire à la 8e journée de la phase aller.

Il a été remplacé par Said Hamouche, mais ce dernier a lui aussi jeté l'éponge, à l'issue de la phase aller. Ould Zmirli, qui a repris les rênes du club après avoir été sur le point de se désister de la présidence du NAHD au profit de Mourad Lahlou, avait songé au départ, à l'engagement de Youcef Bouzidi, mais celui-ci a préféré rester au MC Mekhadma (Division amateurs). Le président husseindéen a jeté, par la suite, son dévolu sur Merzkane, un ancien joueur et entraîneur du NAHD. Parallèlement à l'engagement d'un nouvel entraîneur, les dirigeants du club de la capitale s'activent pour renforcer leur effectif, à quelques jours de la clôture de la période des transferts hivernale, prévue pour le 17 du mois en cours. Une importance particulière est accordée à la ligne d'attaque, selon Ould Zmirli, annonçant au passage, l'arrivée imminente d'El Eulmi Douadi et Abdelhakim Laaraf, qui viennent d'être libérés par le MC Alger (Ligue 1, Algérie).

EQUIPE NATIONALE

Stage pour les joueurs locaux à Alger

Un stage pour les joueurs, évoluant dans le championnat d'Algérie de football, sera organisé par l'encadrement de l'équipe nationale du 23 au 25 janvier au Centre technique national de la Fédération algérienne de football (FAF) de Sidi Moussa (Alger), a annoncé l'instance fédérale. Onze (11) joueurs évoluant en Ligue 1 prendront part à ce regroupement au cours duquel quatre séances d'entraînement sont programmées, précise la FAF sur son site internet. Parmi les éléments retenus figurent trois nouveaux joueurs, à savoir le duo du CR Belouizdad, Aboubakr Rebih et Islam Slimani, ainsi que le défenseur latéral de la JS Kabylie, Remache Belkacem. Ce stage devrait servir à l'encadrement technique de la sélection algérienne de superviser quelques joueurs locaux susceptibles de renforcer les rangs des Verts en prévision des prochaines échéances officielles, à commencer par le match face à la Gambie, le 29 février à Banjul dans le cadre du 2e tour aller des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations 2013 (CAN-2013). En vue de cette rencontre, le sélectionneur de l'équipe nationale, le Bosnien Vahid Halilhodzic, a supervisé, samedi en Ecosse, l'attaquant international olympique Mohamed Chalali, sociétaire du FC Aberdeen, à l'occasion du match Aberdeen - Kilmarnock, comptant pour la 23e journée du championnat d'Ecosse de première division. De son côté, l'assistant du sélectionneur national, Noureddine Korichi, devait assister samedi au match Valence - Real Sociedad de la 19e journée du championnat d'Espagne de première division pour superviser les deux joueurs algériens Sofiane Feghouli et Lyassine Bentaïba Cadamuro.

Liste des joueurs convoqués

Hachoud Aberahmane (ES Sétif) - Meftah Rabie (USM Alger) - Remache Belkacem (JS Kabylie) - Lemmouchia Kaled (USM Alger) - Tedjar Saâd (JS Kabylie) - Metref Hocine (JS Kabylie) - Bouchouk Saïd (CA Batna) - Djabou Abdelmoumène (ES Sétif) - Rebih Aboubakr (CR Belouizdad) - Aoudia Mohamed Amine (ES Sétif) - Slimani Islam (CR Belouizdad).

Mesbah signerait aujourd'hui son contrat avec l'AC Milan

Le défenseur latéral algérien de Lecce, Djamel Mesbah, signerait lundi son contrat avec l'AC Milan, soit au lendemain du derby des Rossoneri contre l'Inter Milan dans le cadre de la 18e journée du championnat d'Italie de football, a rapporté dimanche la presse locale spécialisée. Selon la *Gazzetta dello Sport*, l'international algérien de 27 ans va parapher lundi un contrat de 4 ans avec le club de Silvio Berlusconi. Samedi, l'entraîneur de Lecce, Serse Cosmi, avait expliqué la non-convocation de Mesbah pour le match de dimanche après-midi contre la Fiorentina en championnat par le fait que le latéral gauche algérien «*devrait rejoindre l'AC Milan au début de la semaine prochaine*», rappelle-t-on. Une réunion, qualifiée de «*décisive*» par la presse, aura lieu, en ce sens, lundi entre le directeur sportif de Lecce, Carlo Osti et son homologue de l'AC Milan, Ariedo Braida pour discuter une nouvelle fois du transfert de Mesbah chez les «*Rossoneri*». Le contrat de Mesbah avec Lecce arrive à terme en juin prochain et, en vertu des nouveaux règlements, un joueur dont le bail expire dans six mois a la possibilité de s'engager avec une nouvelle équipe pour la prochaine saison dès le mois de janvier, alors que les précédents règlements n'autorisaient les joueurs à signer qu'à partir du 1er février, soit après la fin du mercato hivernal.

Second but de la saison pour Fouad Kadir

L'international algérien du FC Valenciennes (Ligue 1 française de football), Fouad Kadir, a inscrit samedi soir son second but de la saison, lors du déplacement à Bordeaux (défaite 2-1), en match comptant pour la 20e journée du championnat de France. Le milieu offensif des Verts a réduit le score pour son équipe à la 53e minute de jeu, après avoir été mené au score sur deux buts de Jussieu (6e) et Maurice-Belay (13e). Après cette défaite, Valenciennes stagne à la 14e place au classement de la Ligue 1 avec 20 points, alors que les Girondins de Bordeaux remontent à la 9e position avec 26 points. Kadir avait inscrit son premier but de la saison face au FC Sochaux (3-0), en match comptant pour la 10e journée.

Cuisine

Gratin de haricots verts



Ingrédients :

300 g de haricots verts cuits,
100 g de fromage
2 steaks hachés
1 gousse d'ail et 1 oignon,
5 bonnes c. à soupe de crème fraîche

Préparation :

Faire cuire les steaks hachés à la poêle avec ail, oignon et huile d'olive. Ecraser-les ensuite. Dans un plat allant au four, mettre la viande, ajouter les haricots et napper de crème fraîche. Parsemer ensuite de fromage et mettre au four chaud T7 pendant 20 minutes.

Muffins orange-chocolat



Ingrédients :

260 g de farine
3 c. à café de levure chimique
80 g de sucre
1 pincée de sel
1/8 de litre de jus d'orange
1 c. à café de zeste d'orange râpé
1/8 de litre d'huile
Extrait de vanille
10 cl de lait
1 œuf
1 poignée de pépites de chocolat

Préparation :

Mélanger les ingrédients secs dans un grand saladier. Dans un autre saladier, mélanger les autres ingrédients. Verser peu à peu les ingrédients liquides mélangés dans le mélange d'ingrédients secs et remuer juste assez pour mouiller toute la farine. Ajouter et mélanger les pépites de chocolat. Remplir les moules à muffins aux deux-tiers. Cuire à 200°C une vingtaine de minutes.

SILHOUETTE

Paraître 10 ans de moins

Les marques de produits cosmétiques ne proposent pas encore la crème de jouvence universelle mais, en utilisant des produits de soin adaptés à son type de peau et en se maquillant avec subtilité, on peut se donner un sérieux coup de jeune.

Le teint

Pour avoir un joli teint, il faut avoir une bonne hygiène de vie. Mais on peut aussi lui donner un coup de fraîcheur en l'exfoliant une fois par semaine. Les bases de teint floutent les imperfections. Elles s'appliquent après la crème et avant le fond de teint. Le fond de teint se met en touches sur la zone T. Préférez un ton satiné et appliquez-le par massages doux, de bas en haut, pour remonter les traits et activer la circulation. Un voile de poudre par-dessus, et c'est tout.

Bon à savoir : Pour les peaux claires, choisissez un ton rosé. Et pour les peaux mates un orangé. Contre la couperose, utilisez une base de nuance verte.

Les yeux et les paupières :

Fragiles, ils réclament leur soin matin et soir.

Avant d'appliquer l'anticerne, puis l'ombre, attendez que le soin ait pénétré. Un : une touche de fond de teint sur les paupières. Deux : l'anticerne, dans le coin interne de l'oeil plutôt que sous l'oeil. Pour maquiller vos yeux, commencez par le ton sombre sur la paupière mobile, ensuite le ton satiné et clair (jusqu'à l'arcade). Les bons tons : taupe, mauve, gris. Évitez les bistres : vert, marron ou kaki, plus ternes. Pour le mascara : brun, marine ou bordeaux. Et accentuez vos sourcils, la clé de voûte du visage.

Bon à savoir : Exercez de légères pressions sur le contour de l'oeil, en insistant à la racine du nez, pour le drainer.

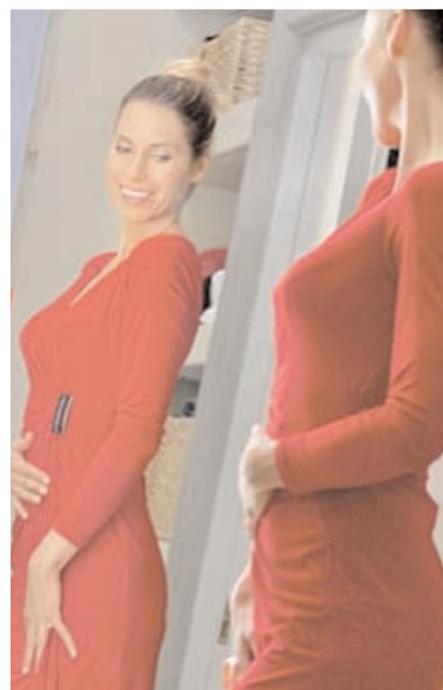
Le blush et les lèvres :

Placé trop bas, le blush fait tomber les traits et creuse le visage. Le bon endroit : sur le bombé des joues. Souriez pour le repérer. Le bon ton : pêche. Pensez à exfolier vos lèvres avant de les maquiller.

Bon à savoir : Utilisez un crayon à lèvres de couleur chair, qui va avec tous les rouges et redessine les lèvres.

Les cheveux :

Non, se couper les cheveux ne rajeunit pas toujours, cela peut durcir les traits. Essayez plutôt le long déstructuré et dynamique. Où la frange, si elle vous va. Votre coloration sera travaillée avec au moins deux tons pour éviter l'aspect casque. Des cheveux blancs ou gris naturels



sont jolis avec un teint frais, sinon faites une légère coloration. Côté soin, visez la brillance en appliquant régulièrement un sérum vitalisant et, après chaque shampoing, un conditionner pour refermer les écailles du cheveu.

Bon à savoir : Avec l'âge, les traits ont tendance à tomber, on adopte donc une coiffure mi-longue effilée ou on relève ses cheveux sans trop dénager la nuque.

ENFANTS

C'est quoi ces tics ?

Sans crier gare, voilà votre garnement parcouru de mouvements brusques et désordonnés. Il cligne des paupières, fait des rictus avec ses lèvres, secoue la tête... Comment réagir ?

Ça se manifeste comment...

Selon les cas, il cligne des paupières, fronce les sourcils, hausse les épaules ou hoche nerveusement la tête. Puis, il s'arrête aussi net. Ses crises se déclenchent souvent lorsqu'il est en public devant des inconnus ou dans des situations de conflits, à l'école ou à la maison.

Quand il dort, tous ses tics disparaissent comme par magie.

Il évoque rarement le problème, refuse souvent d'en parler, même avec vous, et nie parfois la réalité.

Qui est concerné par les tics ?

Les tics apparaissent souvent pendant la période

de dite de latence, à partir de 6-7 ans, et sont plus fréquents chez les garçons que chez les filles. Ce sont souvent les enfants très calmes, introvertis, voire inhibés qui sont concernés. Ils rencontrent des difficultés à verbaliser et à communiquer, surtout dans des situations conflictuelles. Le tic devient une réaction engendrée par une situation d'angoisse, un événement perturbant ou encore l'expression d'une agressivité inconsciente et refoulée.

Ce qu'il faut faire

Il est important que l'anxiété et les réactions suscitées par les tics puissent être comprises, reconnues et apaisées, si nécessaire avec l'aide d'un psychologue. Ne vous focalisez pas sur les tics. Veillez aussi à ne pas priver votre enfant lors de ses crises ni à vous moquer de lui. La réaction des parents est parfois déterminante dans l'évolution. Consultez un pédopsychiatre ou un psychologue.



Trucs et astuces

Soulager un eczéma chez un bébé



Pour alléger une crise d'eczéma, mettre un peu d'huile de cade dans l'eau du bain du bébé. Ceci n'empêche pas de consulter un médecin si le problème persiste.

Faire partir de la moisissure sur un landau



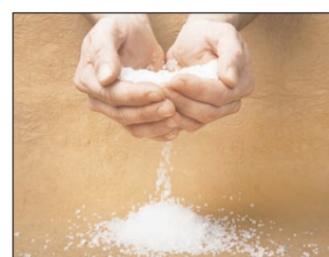
Passez de l'eau chaude ammoniaquée sur toute la surface et rincez abondamment par la suite. Séchez bien avec un séchoir à cheveux au besoin et changez la literie si nécessaire.

Apaiser un mal de gorge



Mélangez une petite cuillère de miel d'acacia avec un peu de lait tiède et faites boire le mélange tout doucement au bébé. L'irritation sera ainsi apaisée. Si le mal persiste, consultez le médecin.

Soulager l'érythème fessier



Mettez une tasse de bicarbonate dans l'eau du bain du bébé et baignez-le comme d'habitude. Lavez, rincez et séchez l'enfant et ses fesses seront moins irritées.

Roselyne Bachelot dévoile les secrets de sa métamorphose

Depuis plusieurs semaines, c'est une nouvelle Roselyne Bachelot qui quitte le Conseil des ministres. Svelte, la démarche chaloupée, la ministre des Solidarités et de la Cohésion sociale est fière d'afficher sa nouvelle silhouette. Il y a de quoi, elle a tout de même perdu... 20 kilos. Après une sérieuse mise en garde : «Les politiques ont des modes de vie toxiques. On enchaîne parfois deux à trois petits-déjeuners de travail». Roselyne a décidé de se reprendre en main. «J'ai simplement réduit les portions et j'évite le sucre et le gras. Et surtout, je mange de tout (...) je bois beaucoup d'eau et de thé vert et je fais deux à trois fois par semaine de la gym et du stretching». Une nourriture saine et du sport... voilà tout le secret.



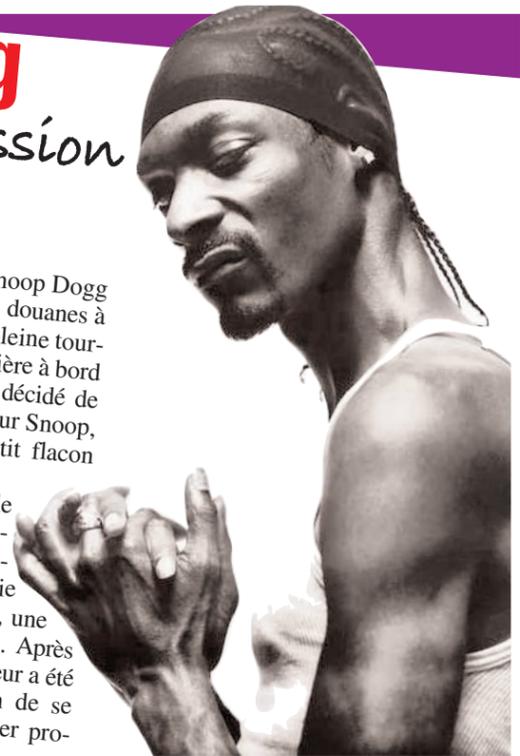
Lady Gaga veut vivre avec Taylor Kinney

Quelques mois seulement après le début de sa love story, Lady Gaga rechercherait deux endroits pour s'installer avec Taylor Kinney, son nouveau boyfriend. Lady Gaga a jeté son dévolu sur Taylor Kinney, venu faire de la figuration dans son clip You and I. Six. L'Américaine déjantée a tenté de garder sa love story secrète, normal, son beau brun n'était pas célibataire. Depuis que son ex-copine l'a plaqué, après avoir appris de façon peu orthodoxe qu'il la trompait, la Lady et son mec se promènent bras dessus, bras dessous. D'après *The Sun*, le couple serait à la recherche de deux petits nids douilletts. Le premier en Pennsylvanie et le second à New York.



Snoop Dogg arrêté pour possession de marijuana

D'après le site américain TMZ, le rappeur Snoop Dogg a été interpellé ce week-end par les agents des douanes à la frontière de Sierra Blanca, au Texas. En pleine tournée, le rappeur passait par un poste frontière à bord de son bus, lorsque des douaniers ont décidé de fouiller le véhicule. Manque de bol pour Snoop, le chien renifleur a débusqué un petit flacon contenant... de la drogue. Le rappeur interpellé a reconnu être le propriétaire de la drogue mais a également montré aux douaniers une prescription médicale de l'état de Californie l'autorisant à consommer de la marijuana, une substance totalement illégale au Texas. Après quelques heures de détention, le rappeur a été remis en liberté avec l'obligation de se présenter au tribunal le 20 janvier prochain.



Angelina Jolie

rhabille Zahara

Angelina Jolie ferait tout pour ses bambins. Zahara, la petite fille de la famille Jolie-Pitt, a vu son rêve exaucé pour ses sept ans : un dressing complet offert par Maman. Zahara n'a que sept ans mais ce qu'elle désire par-dessus tout, c'est s'habiller comme maman. L'actrice aurait acheté à sa progéniture «des pièces féminines très mignonnes aux couleurs explosives», ainsi que «des tops bucoliques, des petits chandails et des collants». Alors que Shiloh est en pleine crise existentielle et souhaite même changer son prénom pour un homonyme masculin Shax. Zahara, elle, a bien compris qu'une petite fille qui se respecte se doit d'avoir une garde-robe bien remplie.



T'as le look... Elle Macpherson !

Fidèle à elle-même, la sportive Elle MacPherson a paradé avec son sculptural corps doré sur le tapis rouge lors de la soirée All-Star organisée par NBC Universal. L'occasion pour le mannequin retraité des runways de faire pâlir d'envie les jeunettes de la mode, avec son sens du style affûté qui l'a naturellement amené à choisir une silhouette Hervé Léger by Max Azria. Dans sa robe noire ajourée, issue de la collection Printemps-Été 2012, Miss Macpherson glamourise le cuir, avec son décolleté graphique, les détails en surimpression et le détail du jupon travaillé en godets. Pour sa mise en beauté, le top lumineux opte pour des boucles blondes lâchées en cascade et un make-up naturel, avec un blush rosé et une bouche rose bébé.



Horaires des prières pour Alger et ses environs

Fadjr	06h28
Dohr	12h37
Asr	15h35
Maghreb	17h54
Icha	19h20

MIDI

Quotidien national d'information *Libre*

N° 1471 | Lundi 16 janvier 2011

Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.

0777.10.49.42
0550.18.37.57

INTERVENTION MUSCLÉE DES FORCES MAROCAINES

Des dizaines de Sahraouis blessés à El Ayoun

At moins quarante Sahraouis ont été blessés, dont dix dans un état grave lors d'une violente intervention vendredi des forces marocaines pour disperser les manifestants qui organisaient un sit-in pacifique de solidarité avec les détenus politiques sahraouis de Gdeim Izik.

Les manifestants ont été surpris par l'intervention violente des services de renseignements marocains afin de les disperser et les empêcher de poursuivre leur sit-in pacifique, organisé par la coordination de Gdeim Izik avec la participation de toutes les catégories sahraouies marginalisées, a indiqué l'Agence de presse sahraouie (SPS), citant une source du ministère des Territoires occupés et des Communautés sahraouies établies à l'étranger.

Les services de renseignements et les agents de la police marocaine ont torturé sauvagement les manifestants, tous âges et sexes confondus, pour les empêcher de pour-



suivre leur sit-in, a ajouté la même source. Les forces marocaines ont procédé à l'arrestation de plusieurs jeunes, dont certains sont mineurs.

Le procès des détenus de Gdeim Izik a été reporté sans préavis, a indiqué la même source. APS

LIBÉRÉ DEPUIS TROIS MOIS

«Le Japonais» de nouveau arrêté

Les services de la sûreté de wilaya de Jijel ont arrêté, jeudi dernier, le dénommé Walid B., surnommé «Le Japonais», reconnu être le meneur de l'une des bandes rivales ayant sévi dans les quartiers 40-hectares et Ekete à Jijel. Ce jeune âgé de 19 ans a été libéré, il y a à peine trois mois d'un centre de rééducation. Dès son élargissement il s'est autoproclamé chef de gang en menant des batailles rangées contre un gang rival semant la terreur et l'insécurité parmi la population. Son arrestation, intervenue jeudi soir, a permis également la saisie d'armes blanches. Selon l'APS, ce repaire servait également d'atelier de fabrication de cocktails Molotov, dont 50 avaient été saisis dernièrement. «Le Japonais» a été écroué après avoir communiqué de précieuses infor-

mations aux services de police sur les réseaux mafieux opérant dans les deux quartiers sus-cités. Rappelons que cette arrestation intervient quelques mois après celle du tristement célèbre "Faracha" qui avait défrayé la chronique sécuritaire. Notons, en outre, qu'un autre chef de bande et trois autres éléments dangereux, parmi lesquels deux frères qui auraient quitté la ville de Jijel, sont actuellement activement recherchés. Dans un appel adressé à la population, les services de la sûreté de la wilaya ont souligné que «la société doit s'impliquer davantage dans la démarche de lutte contre cette criminalité organisée, de façon à assurer la quiétude, la sécurité et la sérénité», indique-t-on de même source.

A. B.

CONTREBANDE À OUM EL-BOUAGUI

Saisie d'un important lot de boissons alcoolisées

Un lot de boissons alcoolisées, destinées à la vente illégale, a été récemment saisi par les éléments de la sûreté de wilaya à Oum El-Bouagui. C'est suite à une descente effectuée par les policiers de la sûreté de daïra d'Aïn El-Beïda dans la forêt

jouxtant le marché hebdomadaire de cette ville, que ces 180 unités, tous types confondus, ont été saisies. Cette opération a également permis la récupération d'une motocyclette sans papiers.

A. B.

IMMIGRATION CLANDESTINE À TAMANRASSET

72 Africains appréhendés

Ils sont 72 ressortissants étrangers, de différents pays d'Afrique, à être interpellés récemment par les éléments de la Gendarmerie nationale de Tamanrasset pour notamment immigration clandestine.

C'est lors d'une patrouille effectuée par les gendarmes gardes-frontières de la wilaya sur la bande frontalière que ces candidats à

l'immigration clandestine ont été appréhendés. Les ressortissants africains ont été introduits clandestinement dans le territoire national à bord de 2 véhicules. Notons qu'une enquête a été ouverte par la brigade de la Gendarmerie nationale d'In Azaoua à ce titre.

A. B.

Très Libre

INFRACTIONS AU CODE DE LA ROUTE

50.104 retraits de permis en six mois

Pas moins de 426 décès et 10.575 blessés ont été enregistrés dans des accidents de la route durant le deuxième semestre de l'année 2011, indique la Direction générale de la Sûreté nationale. Comparativement à la même période de l'année écoulée, une hausse de 84 décès a été constatée.

L'analyse faite par la DGSN relève que 8.562 cas sont dus notamment à la négligence des usagers de la route. Pour ce qui est de la lutte contre l'insécurité routière, notons que 28.257 cas de délits routiers ont été enregistrés par les différentes unités de la DGSN.

Durant cette période, 7.808 infractions de coordination, 23.065 immobilisations, 7.450 mises en fourrière ainsi que 256.832 amendes forfaitaires ont été également enregistrées. Outre cela, 50.104 cas de



retrait de permis de conduire ont été constatés durant les six derniers mois de l'année passée. Notons enfin que la DGSN a, face à ce constat, lancé un appel au respect des règles de prudence.

A. B.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

426 décès durant le 2^e semestre 2011

426 décès et 10.575 blessés ont été enregistrés dans des accidents de la route durant le deuxième semestre de l'année 2011, a indiqué la Direction générale de la Sûreté nationale.

Selon un bilan établi par la DGSN, 85 décès supplémentaires ont été enregistrés comparativement à la même période de l'année 2010.

Parmi les principales causes des accidents, la DGSN a relevé 8.562 cas dus à la négligence des usagers de la route durant la

même période, appelant ainsi au respect des règles de prudence.

S'agissant des activités opérationnelles de la DGSN et en matière de lutte contre l'insécurité routière, 28.257 cas de délits routiers ont été enregistrés durant le deuxième semestre 2011, 7.808 infractions de coordination, 23.065 immobilisations, 7.450 mises en fourrière, 256.832 amendes forfaitaires et 50.104 cas de retrait de permis de conduire, ajoute la même source.

Séisme de magnitude 3,1 à Oran

Un tremblement de terre de magnitude 3,1 sur l'échelle ouverte de Richter a eu lieu hier dans la wilaya d'Oran, indique un communiqué du Centre de recherche en astronomie, astrophysique

et géophysique (CRAAG). L'épicentre du séisme, qui s'est produit à 9h11, a été localisé à 5 km au sud-est de la ville de Oran, précise-t-on de même source.

sidou@lemidi-dz.com